
**LACAVE, ALLEMAND & ASSOCIES
CONSULTANTS**

Société civile - RCS n° 99D211
N° TVA FR 71 410 800 775 00018
SIEGE SOCIAL : DOMAINE DE COUDREE
F - 74140 SCIEZ

Evaluation ex-post de projets transnationaux pour des actions
innovatrices dans le secteur de la pêche

Contrat S12.402840

**RAPPORT FINAL
(Tâche B)**

**Lacave Allemand & Associés,
29 rue Foch
34000 Montpellier**

Table des matières

EXECUTIVE SUMMARY	4
1. INTRODUCTION.....	7
1.1. RAPPEL DU CONTEXTE DE L’EVALUATION	7
1.2. METHODOLOGIE DE L’EVALUATION	8
2. RESULTATS CLES (TACHE A).....	10
2.1. PAR RAPPORT AUX THEMES (SUIVANT L’APPEL A PROPOSITIONS 2002)	10
2.2. PAR RAPPORT AUX QUESTIONS CLES DE L’EVALUATION	11
i. Les objectifs :	12
ii. L’efficacité :	13
iii. La qualité du système de suivi	13
iv. L’efficacité des mécanismes de dissémination	13
v. La capacité opérationnelle.....	14
vi. La durabilité des résultats et de l’impact des projets	15
2.3. LE CARACTERE TRANSNATIONAL DES PROJETS	15
2.4. LA MISE EN RESEAU	16
i. Le partenariat	16
ii. La mise en réseau	17
2.5. ECHANGES DE BONNES PRATIQUES	18
CONCLUSION SUR LES DIFFERENTS ASPECTS DE L’EVALUATION (TACHE A) :	19
3. RESULTATS CLES (TACHE B)	20
3.1. L’EFFICIENCE (RAPPORT COUT/EFFICACITE) LIMITEE DES PROJETS AI	20
3.1.1. Rapport coût/ produits ou résultats:	23
3.1.2. Rapport coût dissémination/diffusion des résultats – échange d’expérience de bonnes pratiques et de pratiques innovantes:	26
3.2. DES RETARDS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS.....	28
3.3. LA FAIBLE PARTICIPATION D’AUTORITES PUBLIQUES LOCALES ET REGIONALES	29
i. Les partenariats sont souvent formels, comme cela a déjà été signalé.	29
ii La faiblesse des ressources financières disponibles pour les AI.....	29
3.4. LA VALEUR AJOUTEE COMMUNAUTAIRE.....	30
4. CONCLUSIONS :	32
ANNEXE 1 – LES 10 PROJETS D’ACTIONS INNOVATRICES DE L’APPEL A PROPOSITIONS POUR 2002	38
ANNEXE 2 – FICHE PAR PROJET	39
1.1. LES PROJETS TRANSNATIONAUX POUR DES ACTIONS INNOVATRICES ISSUS DE L’APPEL A PROPOSITIONS 2002.....	39
PROJET “TRANSNATIONAL TRACEABILITY AND TRAINING – 3T”.....	39
PROJET « AQUATOUR »	42
PROJET “DESTIF”	45
PROJET « FISH QUALITY DATABASE »	48

PROJET « DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE POISSONS D'ELEVAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE : INITIATION D'UN RESEAU EUROPEEN DE PISCICULTEURS » (FNAB) ...	51
PROJET « EUROPEAN SEAFOOD PROCESSING INTERNET PORTAL (EUSEAFOOD)....	53
PROJET « ENHANCING THE VALUE AND IMPROVING SUSTAINABILITY OF THE PRIMARY CATCH SECTOR BY RAISING PRODUCT QUALITY» (SFIA)	56
PROJET “SFITUM”	59
PROJET “SPARTACUS”	62
PROJET “LEGA PESCA”	65
1.2. LES ACTIONS INNOVATRICES FINANCEES PAR L'IFOP DANS LE CADRE DES PROGRAMMES OPERATIONNELS	68
PROGRAMME OPERATIONNEL - ESPAGNE	68
PROGRAMME OPERATIONNEL - IRLANDE	70
PROGRAMME OPERATIONNEL - ALLEMAGNE	73
PROGRAMME OPERATIONNEL - FINLANDE	75
PROGRAMME OPERATIONNEL - ITALIE	78

Executive Summary

1. The objective of the ex-post evaluation of transnational projects for innovative actions in the fisheries sector was to assess the 10 projects for innovative actions financed in the framework of the call for proposals published in the OJ n° C 132 of 4 June 2002 (hereafter named, IA projects) and other 5 projects for innovative actions among those financed by the Financial Instrument for Fisheries Guidance (FIFG) in the framework of the operational programme for 2000-2006 period (hereafter named OP projects).

Through the call for proposals for 2002, the EC intended “*to reinforce mechanisms for dialogue and concertation between the different political, administrative, scientific and economic bodies in the sector, in order to improve relations between competing trades, communities and activities not only at local and regional level but also at national and Community level*”.

2. The ex-post evaluation has been realised with regard to the three main selection criterias for IA projects provided by the Call for proposals 2002 : IA project must be “**highly transnational** in character”, their main goals must be “the **networking**” and “the **exchange of experiences**, and the sharing of good practice and innovative practices”.

The evaluation process was divided in two sub-parts :

- A) Evaluation of each of the 15 projects with regard to i) scope and effectiveness of the project, ii) efficiency of the project, iii) quality of the monitoring system and final evaluation, iv) effectiveness of the dissemination mechanism, v) operational capacity of the organisations in charge of the project, vi) sustainability of the innovative actions (namely in terms of capacity to finance the actions after the end of the project)
- B) Provide judgement on the real added value of these actions and arguments in favour or against continuing financial help to this type of action

The main conclusions and recommendations set out hereafter focus on the real added value of these actions (part. B).

3. From a general point of view, with regard to the operational capacity of the organisations in charge of the project, the scope and effectiveness, the efficiency, the quality of the monitoring system and the sustainability, the OP projects are more performing than the IA projects. Regarding the effectiveness of the dissemination mechanisms, both types of project presents some weaknesses, either because the dissemination activities have been neglected, or postponed after the end of the projects.

3. The efficiency of the IA projects is rather limited.

The “**cost/results return**” is **relatively low** for IA projects. The projects have conceived, produced, organised, and developed studies, Internet site, CD Rom, seminars, databases, training modules and e-training, artificial intelligence system (robot system for tagging the fish).

But, on 5 websites, 1 is no more available, 2 are not up-dated; the CD Rom are not translated, their dissemination is not very clear; seminars and training sessions have attracted few

attendants; the content of the databases is not precise, the modality of consultation not specified; the studies don't provide analysis on the fisheries market, there is a lack of a global vision of the fisheries sector and of a policy vision. Most of the products are partial and incomplete.

In addition, within some projects, the lack of contacts with professional organisations which are the first concerned and the legitimate relay bodies reduces the effective impact of the final products.

The **“dissemination costs / results disseminated, experiences and good practices exchanges return” is also rather low**. This appreciation is particularly relevant for the IA projects because, among the aims laid down in the proposals submitted to the EC in 2002, the dissemination of results to the professionals (producers, processors, fishermen, retailer, etc.), the consumers or the public in general, as well as the networking and exchange of experiences were strongly highlighted.

4. **A lot of delays in the implementation of the IA project** have been caused by some deficiencies in monitoring systems, or by partner changes during the course of the project, or, most often, by an under-estimation of the workload.

5. **The very weak level of involvement of regional public authorities in the IA projects** has for consequence that the projects did not develop any policy dimension. The regional, national and European objectives are not precisely identified. The projects do not have a mid-term vision of the fisheries sector and are not in keeping with the regional, national and European context, sectoral as well geographical. Very few projects mention previous studies, programmes and policies related to their subject (e.g. on traceability matters)

6. **The EU added value of the IA projects is rather moderate**. Most of the results and outputs could have been achieved within the framework of the operational programme.

The IA projects respect the **“transnationality”** rule with more or less effectiveness. But, very often, the transnationality of the project is formal, based on a formal consortium, associating in some projects one leader and several sleeping partners.

The **exchange of experiences and good practices** activities has consisted in seminars, workshops, training modules, use of ICT (website, CD Rom, video, software conception), but the concrete exchange of experiences and good practices would be rather limited. The attendance to the seminars and training meetings has been very low, the dissemination activities failed to reach their targets or were inadequate and insufficient.

The **networking** efforts are not fully convincing. Few project *consortia* have involved a large panel of actors of the supply chain: professional organisations, training/education institutes, research centres, public authorities (national/regional/local), fisheries firms, etc.

7. With regard to these conclusions, two hypotheses for the future of the IA may be formulated

7.1. First hypothesis. The EC may decide to reinforce the innovative actions by targeting the IA on more specific topics, promoting their “pilot” aspect and increasing their budget, either by increasing the total budget devoted to the IA, either by reducing the number of IA projects selected in order to approach the budget of the OP projects. The aim is to make the IA more attractive for the local/regional authorities of the fisheries dependent areas and the professional organisations. It would suppose making stricter the eligibility rules (e.g. at least

three partners from 3 Member States, of which one public authority or one professional organisation) and the selection process (detailed application form, FP 6 or Interreg “type”).

7.2. Second hypothesis. The EC may decide to stop the innovative actions after the closure of the IA projects selected in the framework of the 2003 call. Three arguments plead for this hypothesis:

- The operational programmes are more in line with the needs of the fisheries sector due to their financial resources.
- The national/regional administrations are in charge of the management and the implementation of the OPs, they are more connected to the fisheries actors, ranging from local authorities to professional organisations or trade-unions.
- The national/regional administrations (management authorities) are able to provide economic analysis and impact analysis of the results of the OP projects; in addition, they have a good knowledge of the sectoral and geographic context.

1. Introduction

Ce rapport final complète le Rapport intermédiaire soumis à la DG Pêche le 31 Mai 2005. Il se réfère à la *Tâche B* décrite au cahier des charges, portant sur l'analyse de la valeur ajoutée pour l'ensemble des Actions Innovatrices. Par suite des recommandations des services de la DG Pêche formulées au cours de la réunion de rendu du rapport intermédiaire, notre travail s'articule autour de l'approfondissement de l'analyse de l'efficacité (rapport coût efficacité) des projets, de l'interprétation de la faible participation des autorités régionales/locales dans les actions innovatrices, et des études de cas qui peuvent être présentées comme des exemples de meilleures pratiques dans le contexte des Actions innovatrices 2002.

Nous avons conservé le bref rappel du contexte de l'évaluation afin de situer ce travail dans la perspective de la nouvelle réglementation sur les fonds structurels pour la période 2007-2013.

Le Rapport final s'articule selon les résultats clés (Tâche A) et les résultats clés (Tâche B). La tâche A a eu pour objet d'analyser chacun des 15 projets au regard d'une grille d'analyse à 6 niveaux :

- but et efficacité du projet
- efficacité (incluant une analyse des coûts) du projet
- qualité du système de suivi et de l'évaluation finale
- efficacité du mécanisme de dissémination
- capacité opérationnelle des organisations en charge du projet
- durabilité des actions innovatrices (notamment en terme de capacité à financer les actions après le terme du projet)

L'analyse de chacun des 15 projets figurent en annexe 2 du présent rapport.

La tâche B a consisté à :

- déterminer la réelle valeur ajoutée de l'intervention communautaire à travers l'examen de l'impact des actions menées et de leur pertinence par rapport aux objectifs initiaux fixés dans l'appel à propositions pour 2002 et les programmes opérationnels pour la période 2000-2006.
- fournir des arguments en faveur ou non de la poursuite de l'aide financière communautaire à ce type d'actions, suivis, le cas échéant, de recommandations quant à la nature, la forme et modalités qu'elles devront revêtir.

1.1. Rappel du contexte de l'évaluation

Dans le cadre de l'appel à propositions lancé par la Commission européenne en juin 2002¹, parallèlement au soutien financier apporté à la restructuration du secteur, la Commission européenne a souhaité « *renforcer les structures de dialogue et de concertation entre les divers acteurs politiques, administratifs, scientifiques et économiques de la filière de manière à permettre une meilleure cohabitation entre métiers, communautés et activités concurrentes* ».

¹ 2002/C 132/11, du 4.06.2002

non seulement au niveau local et régional mais également au niveau national et communautaire ».

Elle a souhaité par l'appel à propositions 2002 encourager et soutenir le « *développement de projets transnationaux* » d'intérêt pour le secteur de la pêche et pour les zones dépendantes de la pêche ainsi que « *l'établissement de réseaux favorisant les échanges* » entre ces zones. La Commission a mis en œuvre ces orientations à travers l'appel à propositions relatif à des projets transnationaux pour des actions innovatrices dans le secteur de la pêche (2002), qui cofinçait des études, des projets pilotes et des échanges d'expériences, avec l'objectif de contribuer à l'élaboration de méthodes et pratiques innovantes visant à améliorer la qualité des interventions.

Par ailleurs, cette évaluation comprend un certain nombre de projets financés dans le cadre des Programmes Opérationnels. Les projets inscrits dans les programmes opérationnels² s'inscrivent dans le cadre du *mainstream* de la politique structurelle dans le secteur de la pêche, qui vise en particulier à équilibrer les ressources halieutiques et leur exploitation, à renforcer la compétitivité des structures d'exploitation et le développement des entreprises dans le secteur, à valoriser le produits de la pêche et de l'aquaculture et à revitaliser les zones dépendantes de la pêche et de l'aquaculture (règlement CE 1263/1999). Parmi ces actions structurelles figure la possibilité de lancer des actions innovatrices financées par l'IFOP, sélectionnées et gérées par les autorités nationales de gestion compétentes.

Dix projets Actions innovatrices de l'appel à proposition 2002 sont donc ici évalués (voir tableau des 10 projets sélectionnés en annexe 1), et cinq projets parmi les programmes opérationnels (Allemagne, Espagne, Finlande, Italie, Irlande).

1.2. Méthodologie de l'évaluation

Nous résumons ici la méthodologie qui a été proposée et acceptée par la DG Pêche, Unité C1, « Question générale dans le domaine de la politique structurelle et élargissement »

L'évaluation ex-post des projets transnationaux pour des actions innovatrices a été réalisée en prenant en considération les trois objectifs suivants:

- le caractère transnational de chacun des projets
- la mise en réseau des acteurs du secteur de la pêche et des régions dépendantes de la pêche
- l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques et de pratiques innovantes

Le Rapport intermédiaire que nous avons remis comprend une partie quantitative (scoring) qui nous a permis d'établir une comparaison des performances des projets et une partie qualitative selon la grille d'analyse rappelée en introduction : But et efficacité ; Efficience (incluant une analyse des coûts) ; Qualité du système de suivi et de l'évaluation finale ; Efficacité du mécanisme de dissémination ; Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet ; Durabilité des actions innovatrices.

² Nous adoptons dans la suite du rapport la formulation suivante : projet AI (projets transnationaux pour des actions innovatrices issus de l'appel à propositions 2002) et projet PO (projets d'actions innovatrices des programmes opérationnels).

Les fiches jointes en Annexe 2 sont organisées selon ce schéma.

Nous avons introduit quelques corrections par rapport aux fiches livrées dans le Rapport intermédiaire (Tâche A). Ces corrections permettent de mieux prendre en compte le contexte de la politique de la pêche en Europe, et les retombées, ou du moins la dimension, économique potentielle des projets qu'il s'agisse des Actions innovatrices ou des Programmes opérationnels.

2. Résultats clés (tâche A)

Ce paragraphe est le résultat de l'analyse détaillée des quinze projets, à partir des fiches remises avec le Rapport intermédiaire, car il nous a semblé que nous ne pouvions approfondir l'évaluation selon les axes fixés – efficacité (rapport coût/efficacité), analyse de la faible participation des autorités locales/régionales, valeur ajoutée, et, meilleures pratiques -, sans rappeler les points clés.

2.1. Par rapport aux thèmes (suivant l'appel à propositions 2002)

Thème 1 Efforts de diversification	Thème 2 Valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture	Thème 3 Amélioration de l'image du secteur de la pêche et de l'aquaculture	Thème 4 Formation professionnelle et continue	Thème 5 Valorisation du rôle des femmes
SFITUM (E)	Fish Quality Database (BE)	Sea Fish Industry Authority (UK)	DESTIF (BE)	3T (FIN)
LEGA PESCA (IT)	Sea Fish Industry Authority (UK)	AQUATOUR (BE)	3T (FIN)	
	3T (FIN)	FNAB (FR)		
	EUSEAFOOD.COM (IR)			
	SPARTACUS	SPARTACUS		
	PO Italie	PO Italie	PO Italie	
		PO Allemagne		
	PO Finlande	PO Finlande		
		PO Espagne		
	PO Irlande	PO Irlande		

- On constate une nette concentration des projets tant des PO que des AI sur les thèmes n°2 « *Valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture* » (traçabilité) et n°3 « *Amélioration de l'image du secteur (conservation et gestion des stocks, protection de l'environnement)* ».
La ressource halieutique se raréfie, la politique des quotas limite les captures de certaines espèces de poissons, de ce fait la filière (pêcheurs, armateurs, transformateurs) et les autorités gestionnaires doivent chercher des alternatives économiques.
En conséquence, les projets ont concentré leurs activités sur trois grands axes:
 - la recherche de sites de pêche alternatifs
 - la recherche de produits alternatifs
 - la traçabilité et l'amélioration de la qualité tout au long de la chaîne
- Le thème n°1 « *Effort de diversification des zones socio-économiquement dépendantes de la pêche* » n'a retenu que deux projets, tous deux s'appliquant à la Méditerranée.
- Le thème n°4 « *Formation professionnelle et continue* », s'applique à deux projets AI et à un projet PO.
- Aucun projet n'est spécifiquement dédié au thème n°5. Ce thème a fait l'objet d'un appel à proposition particulier. Seul le projet 3T mentionne le thème dans sa proposition initiale. Toutefois le déroulement du projet ne confirme pas cette orientation.

Commentaire :

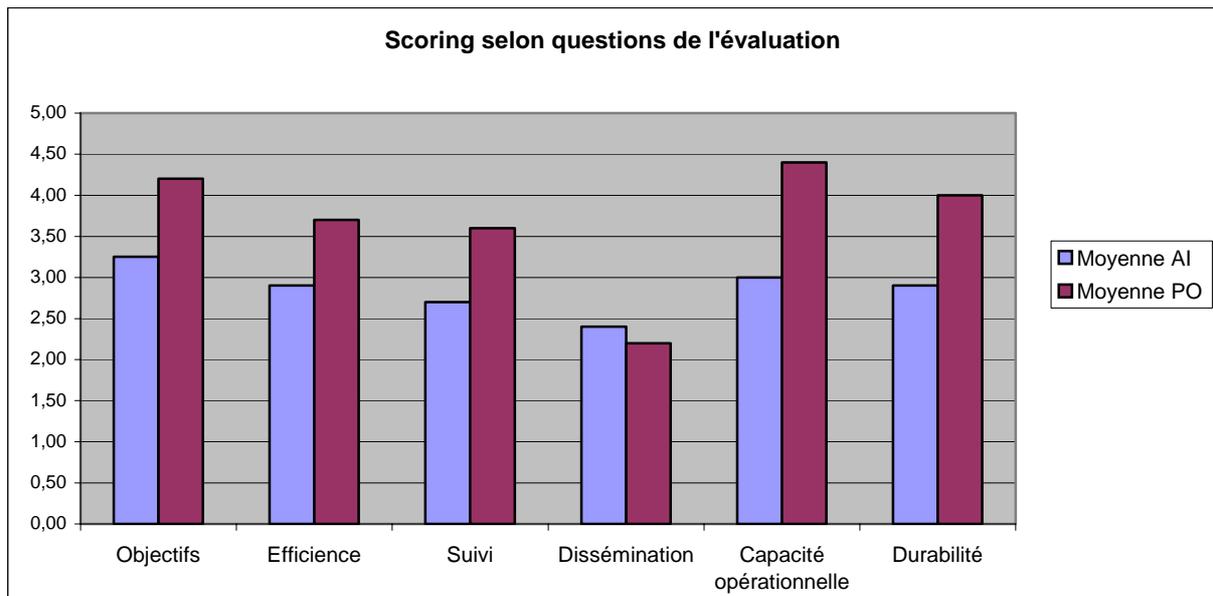
Trois des projets PO évalués ont porté sur la recherche de nouvelles zones de pêche ou sur le développement de produits alternatifs à partir d'espèces jusqu'alors peu ou pas valorisées, et dans ce cas la durabilité des projets est liée à la qualité des acquis (analyse scientifique de la ressource, analyse économique du produit).

Les projets AI ont pour leur part, davantage porté sur les questions de traçabilité et de qualité de la production (pour l'aquaculture) ou de la capture (pour la pêche proprement dite depuis la capture jusqu'à la criée), et dans ce cas la durabilité des projets ou de leur résultat est plus précaire.

2. 2. Par rapport aux questions clés de l'évaluation

Nous reproduisons ici le tableau des *scores* que nous avons réalisé pour le Rapport intermédiaire, car il nous permet de comparer les projets AI et les projets PO.

Nom du projet	N° du thème	Objectifs	Efficienc	Suivi	Dissémination	Capacité opérationnelle	Durabilité	Moyenne par projet
3T	2 (+4/5)	3	3	3	1	1,5	2	2,25
AQUATOUR	3	4	3	2,5	2,5	4,5	4	3,42
DESTIF	4	4,5	4	5	4	4	4	4,25
Fish Quality Database	2	2,5	2	1	1	2	2	1,75
FNAB	3	3,5	3,5	3	3	4	4	3,50
Euseafood.com	2	4,5	4	3,5	3,5	4,5	4	4,00
Sea Fish Industry Authority	2	2,5	2,5	3	2	2,5	3	2,58
SFITUM	1	3	3	2	3	3	3	2,83
SPARTACUS	2	3	3	3	3	3	2	2,83
LEGA PESCA	1	2	1	1	1	1	1	1,17
Moyenne AI		3,25	2,90	2,70	2,40	3,00	2,90	
PO Espagne	3	4	2	2	1	3	4	2,67
PO Irlande	2&3	4	4	4	4	5	4	4,17
PO Allemagne	3	5	5	4	2	5	4	4,17
PO Finlande	2&3	4	4	4	3	4	4	3,83
PO Italie	2, 3 & 4	4	3,5	4	1	5	4	3,58
Moyenne PO		4,2	3,7	3,6	2,2	4,4	4	



Commentaire général:

Les projets des PO démontrent une meilleure capacité opérationnelle, une plus grande réalisation des objectifs, une plus grande efficacité et un suivi plus efficace des projets ainsi qu'une durabilité probable des actions en terme de résultats.

Les projets PO et AI montrent une faiblesse commune en ce qui concerne les activités de dissémination qui ont été ou bien négligées ou bien reportées par rapport aux propositions initiales.

i. Les objectifs :

Les objectifs des projets PO sont largement atteints, d'après la documentation fournie (cf. les fiches par projets en Annexe, qui dressent la liste de cette documentation).

La situation est plus nuancée en ce qui concerne les projets AI. En effet, des projets comme Sea Fish Industry Authority, Fish Quality Database, 3T et Lega Pesca, n'ont réalisé qu'imparfaitement leur objectif en ce qui concerne la dissémination de leur résultats et leur objectif affiché en matière de formation.

⇒ Lorsque la formation ou la dissémination étaient des objectifs – en tant que tels –, les partenaires des projets AI ont eu des difficultés à les atteindre. La capacité de dissémination dépendait de la capacité opérationnelle des partenaires à organiser des liens et des réseaux entre les différents organismes (publics, privés, professionnels, recherche et autorités locales/régionales, etc., par exemple) relevant du secteur de la pêche ; elle dépendait aussi de la capacité du leader et des partenaires à mettre en évidence les enjeux économiques et/ou scientifique des résultats du projet.

ii. L'efficacité :

L'efficacité des projets AI n'a pas la même ampleur que celle des projets PO, même si l'on peut souligner que ces derniers bénéficiaient de budgets plus élevés.

- ⇒ Certains projets AI ne réalisent pas l'ensemble des activités prévues et ne parviennent pas aux résultats escomptés au cours de la durée du projet (nombreux retards).
- ⇒ Les résultats concrets sont parfois décevants, les produits (ou livrables) sont peu exploitables.
- ⇒ La mobilisation des acteurs potentiellement concernés et la communication sur les résultats est souvent très réduite.

iii. La qualité du système de suivi

Les projets des PO impliquent un nombre réduit de partenaires et sont sous la coordination d'un seul organisme qui est souvent le bénéficiaire direct du projet, de ce fait la qualité de leur suivi est plus lisible, mais aussi plus efficace, les activités sont coordonnées et les résultats atteints dans le respect des calendriers.

Le système de suivi mis en place dans les projets des AI est rarement clairement exposé, et peu de projets mentionnent la mise en place un système formalisé à travers un comité de suivi et des procédures de reporting. Certains projets, construits autour du leader, marginalisent les autres partenaires et rendent peu lisible le système de suivi.

- ⇒ Les systèmes de suivi des projets des AI sont peu lisibles. Les activités et la distribution des tâches entre les partenaires du projet sont en général mal identifiées dans ces projets.
- ⇒ Dans un certain nombre de projets des AI, la concentration des tâches entre les mains du coordinateur aboutit à la marginalisation du rôle des autres partenaires et conduit ce coordinateur à négliger certaines activités.
- ⇒ La qualité du reporting n'est pas toujours suffisante.

iv. L'efficacité des mécanismes de dissémination

C'est en général le point le plus faible de l'ensemble des projets.

Le constat est d'autant plus important pour les projets des AI que certains ont affiché la dissémination comme l'un de leurs objectifs (cf. Aquatour, 3T, Lega Pesca, etc.).

On constate d'une manière générale que :

- ⇒ Les mécanismes de dissémination sont mal identifiés, et ne font pas partie de la culture des organismes en charge des projets.
- ⇒ Les partenariats noués dans les projets des AI ne réunissent pas ou n'établissent pas de réseaux avec les organisations professionnelles.
- ⇒ Ces partenariats regroupent quelquefois des experts techniques qui n'ont pas la capacité de dissémination des résultats auprès des acteurs de la filière.
- ⇒ Un nombre important de projets se sont concentrés uniquement sur leur aspect technique au détriment de la dissémination et n'ont pas adapté les outils de dissémination au public cible.
- ⇒ Les systèmes de coordination mis en place ont parfois conduit à des retards d'exécution au détriment de la dissémination ou bien ont abouti à négliger la dissémination.
- ⇒ La qualité des résultats et/ou des livrables n'est pas à la hauteur des attentes initiales.

v. La capacité opérationnelle

La capacité opérationnelle des opérateurs ne peut être contestée, ni leur compétence par rapport à la thématique retenue ni par rapport à la capacité *a priori* de mise en œuvre des actions.

Toutefois, on peut relever que les projets des PO sont portés par des acteurs qui ont une capacité opérationnelle plus développée que celle des projets des AI. Ces acteurs – ou coordinateurs - sont des organismes de recherche ou des agences nationales pour trois d'entre eux, et ont une compétence technique, économique et scientifique, intégrant une approche « politique publique » de la pêche (en tout cas beaucoup plus que pour les projets Actions Innovatrices).

Pour leur part, les projets des AI ont rassemblé des expertises variées, scientifiques, économiques, informatiques et techniques, parfois extérieures aux partenaires du projet (cf. Aquatour), toutefois les coordinateurs n'avaient pas toujours la capacité de réunir autour du projet l'ensemble des acteurs potentiellement concernés ; de ce fait il leur a été parfois difficile de mobiliser des acteurs situés en amont ou en aval de la filière. (cf. Sea Fish Industry Authority)

- ⇒ De fait, la capacité opérationnelle des coordinateurs de projets des AI n'a pas été optimale, pratiquement la moitié des projets des AI ont connu des retards, des changements de partenaires en cours de route, et se sont avérés peu susceptibles de mobiliser la profession.

Certains coordinateurs de projets des AI ont exercé un fort leadership les conduisant à

marginaliser leurs partenaires.

vi. La durabilité des résultats et de l'impact des projets

Pour les projets des PO la durabilité des résultats en terme d'impact des projets est liée à leur capacité à mettre en œuvre les résultats sur un plan économique. Mais le lien avec le monde économique a été assuré soit que le porteur de projet ait été lui-même un acteur économique (PO Italie et PO Espagne) soit qu'il ait été un agent public en lien avec les professionnels (PO Allemagne, PO Finlande, PO Irlande).

Pour les projets des AI, cette durabilité est sans doute limitée.

Le déficit de dissémination réduit l'impact immédiat de nombreux projets et compromet l'impact à plus long terme. En général les partenaires n'ont pas intégré la question de la durabilité (et des moyens de l'assurer) de leurs actions au cours du projet (à l'exception de 3T et Euseafood.com).

- ⇒ Une corrélation existe entre la capacité opérationnelle des partenaires et la durabilité de l'impact de l'action.
- ⇒ Ceux qui ont réussi à mobiliser et impliquer les réseaux professionnels et des experts extérieurs ont mieux communiqué, mieux diffusé les résultats, suscité l'intérêt des professionnels et développé une vision partagée avec l'ensemble des acteurs du secteur.

2.3. Le caractère transnational des projets

Les projets des PO n'avaient aucune obligation de transnationalité.

Toutefois, les projets irlandais et finlandais ont associé des experts étrangers et développé des contacts avec des partenaires européens.

Les projets des AI ont respecté la règle du jeu de la transnationalité avec plus ou moins d'efficacité. Pour la plupart, leurs activités incluaient des études couvrant plusieurs Etats membres (SFITUM, FNAB, DESTIF, Euseafood) et un échange d'expérience entre partenaires ; ils ont produit des livrables multilingues (Euseafood, DESTIF, 3T, Aquatour, etc.), impliqué un large panel d'experts (Aquatour), et associé de façon équilibrée les partenaires transnationaux; certains ont tenté de développer des méthodologies transférables (Euseafood, Aquatour, DESTIF, Sea Fish Industry Authority).

Des projets comme DESTIF, Euseafood, et Aquatour, combinent ces caractéristiques.

Trois projets présentent un caractère transnational très faible, soit que i) le leader concentre les activités et associe peu les partenaires non nationaux (Fish Quality Database, Lega Pesca), soit que ii) le projet réclame une expertise technique qui n'est acquise que par un seul partenaire (Spartacus).

2.4. La mise en réseau

Nous distinguons ici le partenariat de la mise en réseau proprement dite

i. Le partenariat

Le tableau ci-dessous montre la répartition des partenaires dans les projets, par catégorie d'acteurs selon les catégories mentionnées dans l'appel à propositions des Actions innovatrices 2002 :

	Org.Prof.*	Inst. de formation ou R&D	Autorités publiques**	Association	Entreprises individuelles	Catégorie du Leader	Total partenaires	
Euseafood					5	Entreprise		
Fish Quality Db.					3	Entreprise		
FNAB	1			1		Org. Prof.		
AQUATOIR	1	1		1	2	Org. Prof.		
SPARTACUS	1				5	Entreprise		
LEGA PESCA	3			1		Org. Prof.		
3T			1		5	Aut.publi.		
SFITUM		4		1	1	Inst.Formation		
DESTIF		5				Inst.Formation		
Sea Fish Indus.	2		2		1	Aut.publi.		
Total AI	8	10	3	4	22			47
Pourcentage	17,02	21,28	6,38	8,51	46,81			
PO Allemagne			1		1	Aut.publi.		
PO Irlande		1	1		1	Aut.publi.		
PO Finlande		2	1			Inst.Formation		
PO Espagne		1			2	Entreprise		
PO Italie			1		3	Entreprise		
Total PO	0	4	4	0	7		15	
Pourcentage	0,00	26,67	26,67	0,00	46,67			
Total Général	8	14	7	4	29		62	
Pourcentage général	12,90	22,58	11,29	6,45	46,77			

* Organisations professionnelles. ** Autorités publiques (collectivités locales/régionales, agences nationales)

1) En général pour l'ensemble des quinze projets :

- Le point commun entre les projets des AI et des PO est la forte participation des entreprises (environ 47% des partenaires).
- Parmi les entreprises partenaires des projets des AI, une large majorité sont des entreprises de conseil spécialisées sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture, quelques unes sont des entreprises de pêche ou des criées.
- Un tiers des leaders de projet sont des entreprises.

2) En ce qui concerne les projets des PO, on remarque :

- Une concentration du partenariat sur les partenaires publics : instituts de formation et de recherche, autorités publiques.
- Un moins grand nombre d'acteurs par projet, et dans trois projets sur cinq la participation d'instituts de formation et/ou de recherche qui apportent un fort support scientifique au projet.

3) En ce qui concerne les projets des AI :

- Un partenariat relativement distribué par catégorie d'acteurs, mais une sous-représentation des autorités publiques (collectivités locales/régionales notamment) et des associations professionnelles.
- Les organisations professionnelles (réparties sur la moitié des projets) représentent 17% des partenaires, ce qui n'est pas un pourcentage très élevé compte tenu de l'importance du secteur de la pêche, mais traduit la fragmentation des professionnels de la filière
- Deux projets seulement ont impliqué des instituts de formations et/ou de recherche.

ii. La mise en réseau

Elle impliquait une participation des acteurs de la profession extérieurs au projet lui-même. Elle impliquait également la participation d'autorités publiques (collectivités locales/régionales ou agences de développement) des régions concernées. Elle pouvait être réalisée au niveau intra-régional ou au niveau interregional.

- Les projets des PO ont associés instituts de formation et /ou de recherche, autorités publiques et entreprises.
- Quatre des projets des AI (Euseafood.com, FNAB, Aquatour, DESTIF) et trois projets PO (Irlande, Italie, Finlande) ont diversement associés organismes professionnels, entreprises et experts.

Pour ce qui relève de la participation des autorités régionales (autorités locales/régionales) dans les projets des AI, elle est restée très faible, et bien en deçà de ce que l'on pouvait attendre de projets très largement ouverts aux régions dépendantes de la pêche. Ceci traduit la faible dimension régionale, économique et politique de l'ensemble de ces projets.

- Un seul projet a associé une autorité locale (Cf. 3T, piloté par la ville de Pori) et un autre a obtenu des ressources additionnelles d'agences de développement régionales et d'une autorité locale (Sea Fish Industry Authority).

Pour les projets des AI qui portaient sur la pêche sportive (non professionnelle) et le tourisme on note un net déficit de la participation des acteurs potentiellement concernés, ainsi, les acteurs du tourisme tels les tours opérateurs, les acteurs du développement local autorités régionales et locales, les agences de développement, les chambres de commerce, etc. (Lega Pesca, SFITUM) en sont absents alors que ces acteurs auraient pu donner aux projets une dimension économique régionale.

Dans certains cas, la distribution des tâches et des responsabilités entre les partenaires a conduit à la concentration des activités sur un seul partenaire et a compromis la mise en réseau (Spartacus, Fish Quality Database).

2.5. Echanges de bonnes pratiques

Dans l'ensemble des projets des AI, l'échange de bonnes pratiques est relativement limité.

- Trois projets des AI ont eu des activités d'échanges développées tant entre les partenaires du projet que vis à vis d'acteurs extérieurs (FNAB, DESTIF, Aquatour).

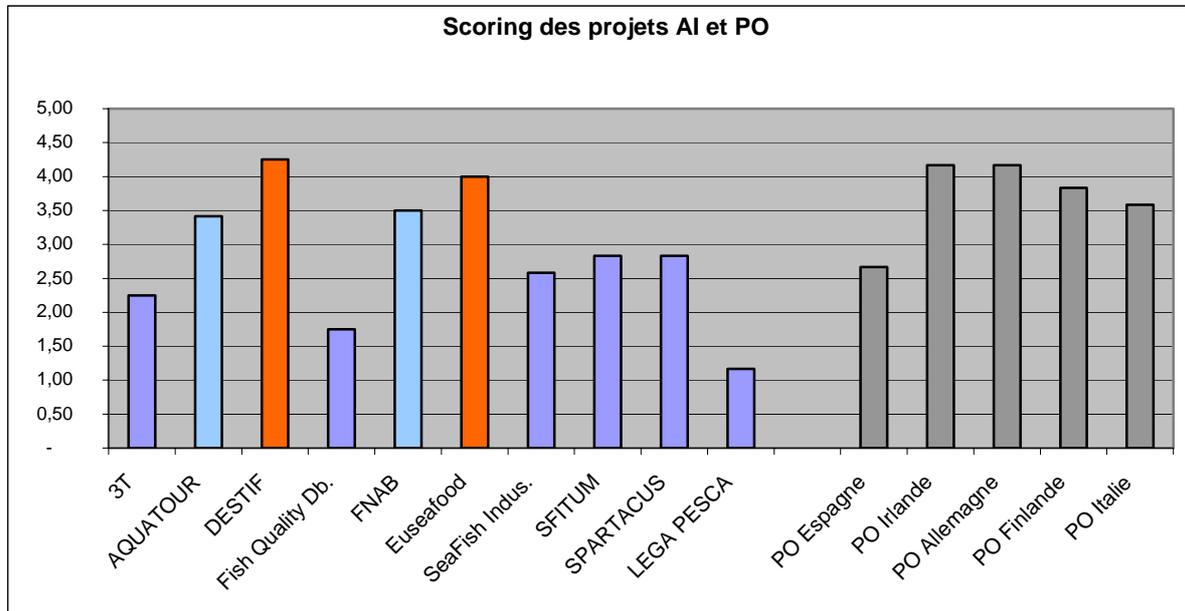
Commentaire :

Pour les projets des AI

- ⇒ Des séminaires, des workshops, des modules de formation, ont été organisés et ont servi de cadre à l'échange de bonnes pratiques, mais ils ont eu une assez faible audience en règle générale.
- ⇒ Les études réalisées ont permis d'échanger des données, des informations pertinentes sans qu'il y ait pour autant, le plus souvent, de matériel d'information susceptible de diffusion.
- ⇒ La dissémination est en général le point le plus faible des projets.
- ⇒ Les nouveaux médias (TIC) ont en général été utilisés : website, CD Rom, video, e-learning, conception de software soit comme moyen d'échange entre les partenaires ou entre les partenaires et le public, soit comme produit final du projet (cf. les software). La durée de vie des web site est, la plupart du temps, limitée à la durée du projet

Conclusion sur les différents aspects de l'évaluation (tâche A) :

Les projets AI révèlent une grande hétérogénéité, on peut toutefois distinguer trois groupes de projets, d'après le graphique ci-dessous:



- **les exemples de projets des AI correspondant le mieux aux termes de l'appel à proposition 2002** : ce sont les projets cohérents avec leurs objectifs de départ, ayant obtenu des résultats concrets, qui sont diffusés auprès des professionnels du secteur, ce sont : Euseafood.com et DESTIF
- les exemples de **projets qui ne sont parvenu qu'imparfaitement à répondre aux termes de l'appel à proposition 2002** : ce sont des projets qui n'ont pas atteint intégralement leurs objectifs, en raison de l'efficacité relative des mécanismes de dissémination et des défaillances de leur mécanisme de suivi. Ce sont : FNAB et Aquatour,
- **les exemples de projets qui ont connu des difficultés par rapport aux termes de référence de l'appel à proposition 2002** : ce sont ceux, dont les objectifs et la répartition des rôles entre les partenaires n'étaient pas clairement fixés, ceux également où le *reporting* est de faible qualité et où la dissémination fait défaut.

3. Résultats clés (Tâche B)

L'une des clés de l'évaluation est la mise en évidence de la valeur ajoutée des Actions Innovatrices (ou son absence). Pour cela, il nous a semblé utile d'approfondir l'analyse de l'efficacité des dix projets des AI et des cinq projets des PO.

Nous verrons ensuite comment analyser la forte participation des entreprises privées dans les projets AI et la très faible participation des autorités locales/régionales (au sens de collectivités publiques), ainsi que les retards successifs qu'ont connus certains de ces projets. Il s'agira d'analyser plus précisément les partenariats mis en place.

Enfin, nous tenterons une synthèse d'évaluation de la valeur ajoutée communautaire

3.1. L'efficacité (rapport coût/efficacité) limitée des projets AI

Le tableau ci-dessous permet un certain nombre d'observations, et conduit à quelques constatations.

Tableau général des projets : coût total/subvention communautaire :

Pays du leader	Titre Du Projet	Nom Du Bénéficiaire	Montant Total du projet	Montant De La Subvention UE	Nbr. Partenaires	Durée (mois)	Taux de Cofinancement	% par rapport au total de la subvention communautaire
IR	European Seafood Processing Internet Portal	La Tene Maps	124 726,00 €	62 363,60 €	5	7	50%	5,6%
BE	Fish Quality Database	Zeebrugse Visveiling	148 764,00 €	74 382,00 €	3	18	50%	6,7%
FR	Développement d'une filière poissons d'élevage en aquaculture biologique	FNAB	64 283,72 €	48 213,00 €	2	12	75%	4,3%
BE	AQUATOUR	FEAP	173 240,00 €	129 930,00 €	5	12 puis 20	75%	11,6%
GR	SPARTACUS	LAMANS SA	275 318,25 €	137 659,00 €	6	12 puis 15	50%	12,3%
IT	Spreading the fishing tourism and another experiences	LEGA PESCA	180 000,00 €	135 000,00 €	4	14	75%	12,1%
FI	"3T" Transnational, Traceability & Training	City of Pori	197 000,00 €	147 750,00 €	6	11 puis 13	75%	13,2%
ES	Sport fishing : an informative and economic alternative for tuna fishing in the Mediterranean	CSIC	193 104,49 €	144 828,00 €	6	16 puis 22	75%	13,0%
BE	Development and Exchange concerning Safety Training and Innovation in the Fishery Sector	VDAB	176 928,00 €	132 696,00 €	5	18 puis 22	75%	11,9%
UK	Enhancing the value and improving sustainability of primary catch sector	Sea Fish Industry Authority	138 715,00 €	104 036,00 €	5	18 puis 21	75%	9,3%
Total AI			1 672 079,46 €	1 116 857,60 €				

ES	PO Espagne	Armodara José Pereira, Marfrio Pesca, IEO	1 196 802,63 €	897 601,97 €	3	13	75%
IR	PO Irlande	BIM / Marine Institute	811 109,00 €	608 332,00 €	3	12	75%
DE	PO Allemagne	Fishereiamt Berlin / REAN GmbH	501 106,00 €	375 830,00 €	2	12	75%
FI	PO Finlande (deux phases)	Université Turku, Université Helsinki, TE Center Turku	555 780,00 €	277 890,00 €	3	22	50%
IT	PO Italie	Consorzio Pesca Ancona	123 433,19 €	86 403,24 €	4	12	50%
Total PO			3 188 230,82 €	2 246 057,21 €			

1^{ère} remarque :

Par rapport aux projets des PO sélectionnés dans le cadre de la présente évaluation, le total des coûts des actions innovatrices de l'appel à proposition 2002 est relativement modeste (1,6 million d'€) pour un cofinancement communautaire de 1,116 million (environ 67%).

⇒ Le montant moyen de la subvention communautaire pour les projets des PO se situe à hauteur de 449 000 € (soit de l'ordre de quatre fois plus), et la durée moyenne d'un projet est de 14 mois.

⇒ Le montant moyen de la subvention communautaire pour les projets des AI se situe à hauteur de 111 600 € par projet, et la durée moyenne d'un projet est de 16 mois.

2^{ème} remarque

Le nombre moyen des partenaires par projet des PO est de 3.

⇒ La moyenne théorique de subvention communautaire par partenaire est de 149 000 € répartis sur 14 mois.

Le nombre moyen de partenaire par projet des AI est de 4.7, avec des écarts allant de 2 à 6 partenaires.

⇒ La moyenne théorique de subvention communautaire par partenaire est aux environs de 23 700 €, répartis en moyenne sur 16 mois. Ce sont donc des sommes modestes.

3^{ème} remarque

Les projets des PO sont cofinancés à hauteur de 75% (sauf le projet PO Italie qui est cofinancé à hauteur de 70%)

Les projets des AI sont en majorité cofinancés à hauteur de 75 %, sauf trois projets cofinancés à hauteur de 50%. Il s'agit de European Seafood Processing Internet portal (contractant La Tene Maps), Fish Quality Database (contractant Zeebruges Visveiling), SPARTACUS (contractant Lamans S.A.)

☞ Nous signalons une erreur probable dans le tableau mis en ligne sur le site de la DG Pêche, pour l'appel à proposition AI 2002 (tableau en format pdf, cf Annexe 1) où il est mentionné deux projets recevant 50% de subvention communautaire, alors que les contrats passés avec les organismes porteurs de projet indiquent 75% de subvention communautaire. Ce sont les projets 3T (contractant City of Pori) et DESTIF (contractant VDAB). Nous reproduisons ce tableau en annexe.

Afin de mieux apprécier le rapport coût/efficacité nous avons tenté d'estimer ce résultats sous deux rubriques : le rapport coût/produits/résultats et le rapport coût/dissémination/échange d'expérience.

3.1.1. Rapport coût/ produits ou résultats:

Le tableau suivant donne le rapport coût/produits ou résultats. Il est bon de noter que ce tableau n'envisage que les « produits directs » à court terme obtenus par les projets des AI. Ces résultats ne tiennent pas compte des acquis de l'expérience tels que l'échange d'expérience, le gain de connaissance et de savoir faire que les projets transnationaux véhiculent. Ces résultats à plus longs termes sont difficiles à apprécier en dehors des contextes locaux/régionaux des participants.

Titre du Projet	Nom du Leader	Subvention UE	Nombre de partenaires	Résultats	Produits
European Seafood	La tene Maps	62 363,60 €	5	Réalisation de la base de données des producteurs et usines de transformation certifiées par l'UE Mobilisation des partenaires pour réunir l'information	Un site internet multilingue (www.euseafood.com); un CD Rom
Fish Quality Database	Zeebrugge Visveiling	74 382,00 €	3	3 navires de pêche mobilisés pour collecte des données, développement d'un software pour enregistrer les données relatives à la qualité	Une base de données (software non disponible)
Développement filière poissons élevage bio	FNAB	48 213,00 €	2	Etat de l'art de la pisciculture; séminaire et une réunion des organismes certificateurs; amorce de structuration d'un réseau Eu	1er séminaire européen des aquaculteurs biologiques : 36 participants issus de 9 pays
AQUATOUR	FEAP	129 930,00 €	5	Site de visite réalisé et échanges de bonnes pratiques aquacoles	Visite virtuelle de 5 fermes aquacoles : www.aquatour.info
Spartacus	LAMANS S.A.	137 659,00 €	6	Développement et test du système robotisé de tagage, mais faiblesse de l'échange d'information et de la dissémination	Robot tageur, site Internet www.spartacus.gr , brochures (danois, grec, anglais), CD Rom
Spreading the fishing Tourism	LEGA PESCA	135 000,00 €	4	Un colloque	350 exemplaires des actes d'un colloque non diffusés
3T	City of Pori	147 750,00 €	6	Un module de formation multilingue Une étude de l'impact économique des systèmes de traçabilité (absence d'analyse des caractéristiques des marchés de la pêche qui sont abordés et d'un bilan des études existantes sur la traçabilité et les démarches de certification) 4 Sessions de formation e-learning mais faible participation	Un freshness passport testé par 3x5 = 15 entreprises; un site internet (nom de domaine en vente : www.ttt-fish.de); un CD Rom comportant un module de formation ; une video
SFITUM	CSIC	144 828,00 €	6	Etat de l'art de la législation en matière de pêche sportive, évaluation de l'effort de pêche dans les 3 pays (en Espagne, surtout)	une base données, un site internet www.sfitum.net (pas actualisé); trois reportages ou articles de presse
DESTIF	VDAB	132 696,00 €	5	Workshops et séminaires; études, écriture des modules, échanges d'expériences, etc.	CD Rom comprenant 5 modules de formation testé
Enhancing the value and improving sustainability of primary catch sector	SEAfish Industry Authority	104 036,00 €	5	Campagne d'observation à bord, identification des démarches qualité en Irlande et Ecosse Absence d'échanges de bonnes pratiques entre les acteurs de la pêche directement concernés par les questions de qualité	Un étude (rapport final, format papier)
		1 116 857,60 €			

En terme de nombre de produits mis ou point ou réalisés, les projets des AI ont obtenu :

⇒ Etude	6
⇒ Site Internet	5
⇒ CD Rom	4
⇒ Séminaire Colloque	3
⇒ Base de données	3
⇒ Formation (modules e-training)	2
⇒ Autres (système tagage)	1

Ce bilan chiffré donne très clairement l'illusion de la quantité en termes de produits finaux, et de l'efficacité de l'investissement des 1,116 millions d'euro pour les Actions Innovatrices 2002. Il faut toutefois relativiser :

- Les sites Internet: un des sites n'est plus consultable, le nom de domaine est en vente (3T) ; deux autres ne sont plus actualisés (SFITUM et Euseafood). Aquatour fonctionne.
- CD Rom : leur diffusion est mal connue ou n'a pas été réalisée dans le cadre des projets.
- Séminaire, colloque : la participation aux séminaires ou colloques a été plutôt clairsemée (sauf Lega Pesca, mais les participants étaient essentiellement italiens) et a rassemblé dans l'ensemble un public de proximité (pas ou peu de données sur les participants).
- Formation : les sessions de formation ont réuni fort peu de participants et les modules disponibles sur CD Rom ne le sont qu'en anglais, ce qui limite leur usage.
- Base de données : leur contenu est assez mal identifié, leur consultation n'est pas clairement établie, l'une des difficultés est leur maintenance et leur mise à jour.
- Etude : leur modalité de diffusion n'est pas clairement établie, le public cible n'est pas ou mal identifié; de plus, en particulier sur la question de la traçabilité dans la pêche qui constitue un enjeu à venir important (du point de vue des attentes du consommateur par rapport à la sécurité alimentaire), les études sont partielles, ne caractérisent pas (ex. dans 3T) les marchés abordés et manquent de vision d'ensemble car ne font pas référence à des études précédentes connues (cf. les travaux de l'OFIMER en France – Office National des produits de la pêche et de l'aquaculture - sur le sujet)
- Autre : le système de tagage mis au point par Lamans (projet Spartacus), n'apporte pas d'analyse du modèle économique qui en permettrait la commercialisation et réduit donc l'intérêt du produit pour les professionnels directement concernés; de plus, le projet est très centré sur la Grèce et les aspects techniques.

Par ailleurs, l'absence, dans certains projets des AI (3T, par exemple), de contacts avec des organisations professionnelles du secteur concernées par le thème traité et qui sont des relais légitimes, rendent peu effectifs les produits finaux.

Enfin, la matérialité apparente des produits finaux masque mal le fait que leur devenir au-delà de la durée de vie du projet, n'est pas indiqué. Leur caractère directement utilitaire, leur technicité, impliquent que ce sont des produits « singuliers », adaptés à un partenaire pour lequel ils ont été développés, mais dont la transférabilité est probablement faible, et l'accès à un éventuel marché plus qu'hypothétique.

3.1.2. Rapport coût dissémination/diffusion des résultats – échange d'expérience de bonnes pratiques et de pratiques innovantes:

Nous avons compris sous cette rubrique les actions relevant de la communication dissémination, à savoir les articles, brochures, communications, que les partenaires des projets pouvaient diffuser à propos des activités proprement dites ou des produits délivrables à promouvoir. Nous y avons également inclus les activités d'échanges d'expérience telles que les rencontres, transferts de données ou de résultats d'étude, colloques, etc.

Nous avons déjà abordé, en partie, la question du déficit de dissémination des projets des AI. Elle concerne d'une manière générale l'ensemble des projets d'actions innovatrices de l'appel à propositions 2002.

Les projets des PO ont, pour leur part, mieux intégré la dimension dissémination communication, parce que leurs protagonistes étaient intégrés à des réseaux (scientifiques en particulier) préexistants, que leur durée était plus longue et qu'ils étaient supportés par des autorités publiques (nationales ou régionales). A l'exception du projet du PO espagnol qui n'a pas communiqué sur les résultats partiels du projet suite à son interruption due à la rareté de la ressource halieutique, aux difficultés spécifiques de la pêche en eau profonde, les projets allemand, finlandais et irlandais ont rendu publics leurs résultats. Le projet PO Allemagne a fait l'objet d'articles dans la presse régionale et la presse spécialisée, le projet PO Finlande a également été promu au travers de publications, le projet PO Irlande a fait l'objet d'un rapport scientifique très développé.

Dans la mesure où la dissémination était normalement une des composantes de chacun des dix projets des AI, le rapport coût/dissémination n'est pas en leur faveur.

De la même façon, l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et de pratiques innovantes était la plupart du temps au programme des projets AI. Pour certains projets, l'échange prévu n'a pu avoir lieu (Euseafood, Spartacus, SFIA), pour d'autres il est resté formel (Lega Pesca).

Les raisons de cet état de chose sont très diverses. Elles semblent tenir à :

- la composition du partenariat,
- la courte durée des projets
- la contribution européenne allouée,
- la nature des résultats produits.

i. La composition du partenariat :

Les projets des AI sont pilotés par des entreprises privées et des organisations professionnelles dans six cas sur dix. Deux d'entre eux sont pilotés par des institutions de formation ou de R&D et deux par des autorités publiques (une collectivité locale, et une agence gouvernementale)

- Les entreprises privées totalisent 47% du total des partenaires sur l'ensemble des 10 projets, 21% les institutions de formation ou de R&D, 17% les organisations professionnelles, les associations 8.5% et les collectivités territoriales régionales ou les agences nationales ne sont que 6%. Les entreprises n'ont pas de pratiques de dissémination des résultats, ni les réseaux nécessaires pour cela.
- Parmi les 47% d'entreprises privées, plus de la moitié (13) sont des consultants spécialisés dans le domaine de la pêche, de bon niveau et ayant une vocation européenne, mais leur métier n'est pas d'assurer la dissémination des résultats, ni de faire de la communication auprès d'instances non marchandes. Ils n'ont de plus que des liens fragmentaires avec les organisations professionnelles du domaine de la pêche, auprès desquelles ils agissent parfois comme conseillers ou prestataires de services.

ii. La courte durée des projets

L'efficacité du plan de dissémination des résultats d'un projet est souvent dépendante de la durée de vie du projet, elle est en outre directement dépendante de l'intégration des partenaires et du coordinateur dans des réseaux. Or cette intégration se doit d'être préalable, puisqu'il est difficile de construire un réseau durable dans un laps de temps aussi bref (16 mois en moyenne), même si les actions innovatrices ne peuvent qu'avoir un effet bénéfique sur la prise de conscience de la nécessité de miser sur le *networking*.

iii. La contribution européenne allouée

Par ailleurs, à y regarder de plus près, la faiblesse des ressources financières allouées aux projets des AI, conduit parfois le leader du projet, soit à concentrer au maximum les activités sur les aspects techniques du projet (le développement d'un robot, par exemple), soit à vouloir concentrer au maximum le déroulement du projet et les ressources à son bénéfice; ce qui entrave là encore la qualité de la dissémination et de l'échange.

iv. La nature des résultats produits

Là où les organisations professionnelles étaient impliquées (SFIA, Lega Pesca, principalement), elles n'ont pas permis une meilleure dissémination des résultats et des produits, à cause de la difficulté à rassembler les entreprises de pêche, les pêcheurs, les intervenants aval (en raison de la segmentation de la filière et de l'antagonisme existant parfois entre différents types de métiers), à cause aussi sans doute de la faiblesse des résultats et des produits obtenus ou de leur forme faiblement pertinente pour toucher cette catégorie d'acteur.

- On peut souligner à cet égard que les formations mises au point pour les pêcheurs, quel qu'en soit l'intérêt par ailleurs, ne sont pas inscrites dans des cursus professionnels et donc pas nécessairement utiles, et sans doute fragmentaires.
- Les bases de données sont également partielles, limitées et donc peu efficaces sur le plan professionnel pour les usagers éventuels.

- Les CD Rom ne sont pas des produits à usage professionnel immédiat, et nécessitent une interface pour entrer dans l'usage des professionnels, interface qui en démontrerait l'intérêt.
- Les études qui ont été réalisées ne s'adressent peut-être pas suffisamment aux professionnels de la filière pris au sens très local des projets AI 2002 ; elles n'ont pas acquis un caractère suffisamment transnational.
- Les études auraient pu trouver une audience plus attentive auprès des organismes (autorités et acteurs) en charge du développement local ou régional et sans doute national si elles avaient été moins restreintes à un champ étroit ou appliquées à un territoire très circonscrit.

On peut ajouter que la plupart des projets des AI ayant pour objectif final la réalisation d'un outil, ou l'usage d'un outil axé sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), n'ont pas pris en compte d'une part la pérennisation de l'outil, d'autre part le suivi nécessaire à son usage et enfin les compétences (ou l'acquisition des compétences) nécessaires pour l'optimisation de son usage, celles-ci ne sont en effet pas toujours disponibles dans des entreprises ou des organismes de petite taille.

3.2. Des retards dans la mise en œuvre des projets

Six projets sur dix ont demandé une prolongation de leurs temps d'activités, de deux à huit mois. La courte durée de vie initiale des projets (peut-être liée à la modestie du financement), a perturbé leurs activités et moins de la moitié ont respecté les calendriers initiaux. Il est en effet extrêmement ardu de réunir des partenaires qui ne se connaissent pas ou peu au préalable – le plus souvent - à moins que les objectifs du projet n'aient été très clairement définis et que la répartition des tâches (et responsabilités) ne soit effective, détaillée dans un programme de travail comprenant un calendrier de mise en œuvre et un système de suivi qui puisse servir de système d'alerte.

Ces retards ont généré des complications de gestion administrative et semblent s'expliquer par :

- soit un système de suivi des tâches trop lâche, peu coordonné, qui dans certains cas a abouti à une concentration des activités les plus consommatrices de temps de travail sur un seul partenaire, celui-ci capitalise alors trop d'activités et cela entraîne des retards dans leur exécution ;
- soit à des changements de partenaires au cours de la vie du projet ;
- soit, le plus souvent, à une sous estimation des difficultés pour la mise en œuvre des activités.

D'une manière générale, ces retards ont nui à l'efficacité des projets des AI, mais en outre, ils ont alourdi le travail des services de la Commission, en effet chaque changement génère des procédures d'acceptation et de contrôle qui sont consommatrices de temps de travail, alors

même que les équipes de suivi et de contrôle à l'intérieur des services de la Direction Générale Pêche sont peu étoffées.

3.3. La faible participation d'autorités publiques locales et régionales

L'appel à propositions AI 2002 mentionnait comme objectif : « *renforcer les structures de dialogue et de concertation entre les divers acteurs politiques, administratifs, scientifiques et économiques de la filière de manière à permettre une meilleure cohabitation entre métiers, communautés et activités concurrentes non seulement au niveau local et régional mais également au niveau national et communautaire* »

A examiner les partenariats établis à travers les dix projets AI et les résultats atteints par les projets, cet objectif du programme a très imparfaitement été réalisé, et ce pour deux raisons, semble-t-il.

i. Les partenariats sont souvent formels, comme cela a déjà été signalé.

Pour certains projets, les partenaires autres que le leader n'interviennent qu'en appoint, voire de manière encore plus limitée (par exemple Spartacus, ou Fish Quality Database).

Les partenariats aboutissent dès lors à un échange d'expériences tout aussi formel, sauf exception. Le fait qu'une majorité de projets des AI se concentrent sur la réalisation matérielle d'un outil ou d'un produit « fini », ayant une vocation précise et un usage quasi singulier, accentue le phénomène.

Le dialogue entre les acteurs, là où il a été établi est resté réservé à un petit groupe de participants qui avaient une vision limitée, et parfois une ambition très locale ou très ciblée sur un « produit », qui aurait tout aussi bien pu être développé en dehors des actions innovatrices. De ce fait ni le partenariat ni l'échange d'expériences n'ont débouché sur une analyse ou une problématique susceptible d'attirer l'intérêt des autorités publiques locales régionales, ni permis un réel échange transnational.

ii La faiblesse des ressources financières disponibles pour les AI.

Il s'agit sans doute d'un facteur important, les autorités locales n'y trouvent pas une incitation suffisante par rapport aux financements consentis pour les projets des programmes opérationnels nationaux.

- Les autorités locales /régionales se concentrent sur le *mainstream* des Fonds Structurels ou les grands programmes de coopération dotés d'enveloppes plus importantes (Interreg, , par exemple).
- En parallèle, les politiques de la pêche ne sont pas toujours du ressort des collectivités littorales qui ne peuvent agir qu'à titre cosmétique sur le devenir de la filière.
- De fait les projets des AI, n'ont pas de vision « développement régional » en lien avec une activité économique liée à la pêche, et une absence complète de dimension politique publique.

Ceci a quelques conséquences sur les projets des AI, en particulier :

- Le contexte local/régional des projets (poids du secteur de la pêche dans l'économie régionale/locale ou nationale, la spécificité du secteur dans la zone où le projet est développé) ou le contexte thématique (la référence aux études existantes sur la traçabilité, et les démarches de certification, par exemple), la mise en perspective par rapport aux politiques nationales/régionales et européennes, sont absents de la plupart des projets.
- En contre partie, les projets sont axés sur l'acquisition d'outils techniques (web, CD Rom, base de données informatiques, robot, etc.), directement utilisables mais assez peu transférables, car leur mise au point ou leur réalisation ne prend que rarement en compte l'analyse de l'impact sur la profession.

⇒ Il manque très clairement à cet ensemble de projets des AI, une dimension « collectivités locales/régionales » mais aussi une dimension « politique » communautaire : les objectifs régionaux ou nationaux, européens sont mal identifiés.

⇒ Les projets des AI ne débouchent pas sur une vision à moyen terme du secteur dans son environnement local/régional.

⇒ Tenter de rassembler les résultats (et les livrables) pour en faire un portefeuille d'idées destiné à servir de plateforme de discussion, ou plus modestement à permettre l'amorce d'une structure de cohabitation et de dialogue des différentes communautés, métiers, etc., aux différents échelons territoriaux, ne serait pas aisé tant les données recueillies ou les résultats obtenus sont faibles malgré les efforts consentis

Commentaire :

Les deux projets traitant de la pêche sportive en Méditerranée (SFITUM et le projet Lega Pesca) n'ont pas impliqué d'autorités régionales qui auraient été à même de valoriser les résultats des projets en termes de stratégies ou à tout le moins de plan d'action en ciblant un secteur encore émergent et peu structuré. Il faut souligner toutefois que les « programmes » de diversification des activités liées à la pêche sont souvent boycottés par les pêcheurs eux-mêmes qui revendiquent haut et fort qu'ils entendent rester pêcheurs, et qui, c'est le cas en Méditerranée, vivent le tourisme comme une activité concurrente

3.4. La valeur ajoutée communautaire

Nous avons vu plus haut l'efficacité toute relative des projets AI 2002 – par rapport aux projets des PO –, et nous avons mis en évidence le fait que les résultats ou produits issus de ces projets auraient tout aussi bien pu être développés et obtenus sans l'intervention communautaire.

La **transnationalité** que nous avons pu analyser nous a paru assez formelle – reposant sur un partenariat plutôt formel –, dans certains cas, le leader s'adjoignant des partenaires qui sont de simples *sleeping partners*.

Nous avons souligné de plus la faiblesse des **échanges d'expériences et de bonnes pratiques** ou de pratiques innovantes à l'échelle soit d'un territoire soit d'un ensemble de participants représentatifs de différents métiers de la filière pêche.

Transnationalité et transferts d'expériences sont en général le fruit de relations suivies entre partenaires appartenant à des Etats membres soit (i) comme des relations de proximité (échanges internes à des aires « culturelles » s'inscrivant dans une continuité et une dynamique historique), ou bien, (ii) des interactions plus larges entre catégories plus hétérogènes (nouveaux Etats membres, et pays de l'Europe des quinze, etc.). Ils portent tout autant sur les connaissances que sur les savoir faire et la consolidation des réseaux. Dans tous les cas l'efficacité de l'échange est fonction de sa fréquence, et de l'effet cumulatif du contenu de l'échange (cercle vertueux). Il apparaît qu'en cela les projets des AI n'ont pas développé de méthodologies de l'échange et prêté une faible attention à l'accumulation/capitalisation de connaissances communes.

La **mise en réseau** et les tentatives pour « *renforcer les structures de dialogue et de concertation entre les divers acteurs politiques, administratifs, scientifiques et économiques de la filière de manière à permettre une meilleure cohabitation entre métiers, communautés et activités concurrentes non seulement au niveau local et régional mais également au niveau national et communautaire* », ne nous paraissent pas avoir été ni très poussées ni très productives.

Très peu de projets réunissent une large palette d'acteurs, faisant dialoguer et à tout le moins se rencontrer, des « *acteurs politiques, administratifs, scientifiques et économiques* » de la filière :

- Seuls les projets Aquatour et celui piloté par la Sea Fish Industry Authority associent aux moins trois catégories d'acteurs : organisation professionnelle, institut de formation, association et entreprise pour Aquatour ; organisation professionnelle, autorités publiques nationales et entreprise (publique) pour le projet de la Sea Fish Industry Authority.

Les projets AI sont des tentatives dispersées, pour résoudre une problématique ciblée, dans un lieu déterminé, par un coordinateur de projet qui n'indique pas ou peu le contexte dans lequel il se situe par rapport à l'ensemble de la filière, et du marché. La plupart des projets tentent d'aborder un aspect particulier – qui la pêche sportive en Méditerranée, qui le tagage des poissons d'aquaculture, etc. – mais aucun n'offre une approche qui permettrait de situer les résultats obtenus dans un contexte plus vaste, soit le contexte du secteur précis (la pêche sportive, par exemple), soit le contexte géographique (la Méditerranée, ou l'aquaculture grecque, etc.). Il y a semble-t-il peu de transfert possible des résultats vers d'autres lieux ou d'autres acteurs.

Enfin il n'est pratiquement pas fait allusion aux politiques communautaires (sauf dans les projets PO) et il paraît difficile de tirer des résultats des projets des recommandations pouvant être transférées dans la politique communautaire de la pêche.

La valeur ajoutée générée pour la politique communautaire paraît donc modérée. Le caractère très empirique et l'isolement relatif des équipes mobilisées par les projets vis-à-vis des collectivités territoriales, des communautés scientifiques voire des experts spécialistes des questions abordées, limitent l'effet cumulatif à quelques rares exceptions près³.

4. Conclusions :

4.1. Tels qu'ils nous apparaissent à la lumière de l'appel à propositions 2002, les projets actions innovatrices, pris dans leur ensemble, nous semblent avoir en majorité :

- Subi des retards (pour 60%)
- Avoir connu des problèmes de dissémination
- N'avoir pas ou peu engendré d'échange de bonnes pratiques
- N'avoir pas engendré de réseau durable (intra-régionaux et inter-régionaux)
- Avoir produit des résultats faiblement ou difficilement durables
- Avoir demandé des efforts importants de la part de l'ensemble des partenaires impliqués
- Etre peu susceptibles d'être suivi d'effet sur un segment de la filière ou pour un ensemble d'acteurs
- N'avoir que faiblement abordé l'aspect économique ou l'impact économique des produits et de leurs résultats
- N'avoir pas eu de dimension développement régional
- Avoir un déficit en matière de capacité à produire des idées et recommandations destinées à venir renforcer ou compléter la politique communautaire de la pêche

Face à cette liste de points qui conduit à un certain scepticisme quant à la nécessité de poursuivre l'expérience, il faut se rappeler que les sommes en jeu sont relativement faibles, il faut aussi se rappeler que l'apport réel en terme de développement régional et l'ancrage avec les politiques et objectifs européens est une question récurrente dans le secteur de la pêche, avec en guise d'explication la faible mobilisation des organisations ayant une légitimité à poursuivre ce type d'objectif (y compris collectivités territoriales et organismes scientifiques).

Par ailleurs, l'orientation très technique de la DG Pêche elle-même a accentué le phénomène de relative marginalisation des autorités publiques régionales dans la concertation et la prise de décision en matière de politique communautaire ; ont été privilégiées des politiques plus scientifiques ou plus environnementalistes toute à fait légitimes et nécessaires, mais que les partenaires publics régionaux ont eu plus de mal à appréhender, à s'approprier pour en tirer bénéfice, tant elles ont été perçues comme une contrainte, y compris du côté des professionnels des métiers de la pêche.

³ Le projet SFITUM et le projet du PO Irlande

4.2. Pour autant, ce constat ne signifie pas que pris individuellement certains projets ne soient pas conformes à l'esprit de l'appel à proposition 2002, et ne parviennent à des résultats transférables et reproductibles à une échelle européenne plus large que les partenariats initiaux.

Il nous a semblé que les exemples de projets des AI correspondant le mieux aux termes de l'appel à proposition 2002, en ce qui concerne la transnationalité, la mise en réseau, l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et pratiques innovantes, sont les suivants :

TRANSNATIONALITE :

Le projet **EUSEAFOOD** en offrant un site internet multilingue identifiant les producteurs et les usines de transformation des produits de la mer certifiés par l'UE démontre la plus value de l'intervention communautaire.

En associant des partenaires issus de quatre Etats membres (Irlande, Grande-Bretagne, Portugal, Grèce) de même profil (des entreprises de conseil), le projet a permis la création d'une base de données dans ces quatre pays, alors même que de telles informations sont difficilement accessibles aux industriels, car elles sont éclatées entre différents services et différentes administrations.

Il offre également une méthodologie pour le recueil et l'organisation des informations (la base de données) aisément reproductible permettant ainsi d'envisager l'extension de la base de données à davantage d'Etat membres, particulièrement les nouveaux Etats membres.

Par ailleurs, la création d'une organisation à but non lucratif en charge de la gestion du site à l'issue du projet, témoigne de la volonté des partenaires de poursuivre l'action entreprise.

MISE EN RESEAU :

Le projet **AQUATOUR**, piloté par la Fédération européenne des producteurs aquacoles (FEAP) est l'un des seuls projets des AI 2002 à avoir su mobiliser et faire coopérer un éventail large d'expertise, ne reposant pas seulement sur les partenaires du projet.

Le partenariat réunissait outre la FEAP, des entreprises de conseil, une association à but non lucratif liée au monde académique et un institut public de recherche avec lesquels ont coopéré des producteurs aquacoles et des experts (chercheurs, techniciens, formateurs) de différents pays (Belgique, Irlande, France, Hongrie, Espagne, Italie, Norvège).

Les actions de communication à destination des professionnels lors de salons et foires, ainsi que le réseau de la FEAP ont permis un bon niveau de coopération entre les acteurs de l'aquaculture et suscité l'intérêt des producteurs issus des nouveaux Etats membres (en particulier, tchèques) pour étendre la visite virtuelle à d'autres fermes et d'autres espèces.

ECHANGE D'EXPERIENCES ET DE BONNES PRATIQUES, PRATIQUES INNOVANTES :

Les résultats du projet **DESTIF** (5 modules interactifs de formation à la sécurité en mer) sont le fruits de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les partenaires du projet.

En réunissant des instituts de formation maritime de 5 Etats (Belgique, Portugal, France, Espagne, Italie), le projet a été réalisé sur la base de consultations auprès des experts du secteur, des professionnels de la formation et des organisations professionnelles et sur la base des priorités nationales en matière de sécurité en mer.

Le système de suivi mis en place (nombreuses réunions entre partenaires, claire répartition des tâches) et la campagne de communication autour du projet, organisée par chaque partenaire (présentation du projet lors de nombreux colloques nationaux et européens), ont également favorisé cet échange entre les partenaires et au delà avec l'ensemble des acteurs européens du secteur de la formation maritime ainsi que les organisations professionnelles concernées.

Cet échange a permis de développer un produit final concret, reproductible pour d'autres thèmes liés à la sécurité en mer, tout en respectant les standards de l'Organisation Mondiale Maritime et de la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW-F).

L'intérêt suscité par le projet auprès de réseaux européens déjà existants (REFOPE, EVTA) témoignent de la qualité de ces échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

4.3. Les résultats énoncés ci-dessus peuvent permettre d'envisager deux hypothèses diamétralement opposées.

4.3.1. La Commission décide de renforcer les Actions Innovatrices en accentuant leur aspect pilote sur quelques objectifs ciblés, tout en augmentant significativement l'enveloppe globale qui leur est dédiée afin d'amener la possibilité de cofinancement communautaire à hauteur d'un projet moyen financé par les PO ; on peut aussi diminuer le nombre de projets acceptés sans changer le montant de l'enveloppe globale.

Ceci afin de rendre l'appel à propositions plus attractif pour les éventuels porteurs de projets y compris pour les autorités locales/régionales des zones concernées par la pêche.

En conséquence, il faudrait durcir les règles de participation aux AI et prévoir des procédures plus contraignantes (cf. les procédures d'Interreg ou celles du 6^oPCRD), allonger la durée d'un projet (au minimum 18 mois ?), et éventuellement envisager des règles de composition des partenariats plus strictes telles qu'un minimum de trois partenaires issus d'au moins trois Etats membres et comportant au minimum une autorité publique ou une organisation professionnelle.

Dans cette hypothèse et en s'inspirant d'autres programmes communautaires, on peut formuler les recommandations suivantes, pour de futures Actions innovatrices renforcées et plus structurer:

- Préparer un formulaire de candidature pour les propositions
- Comprenant un cadre budgétaire plus détaillé (calqué sur ceux des programmes Interreg par exemple)
- Demander un calendrier de travail pour la mise en œuvre des activités
- Demander une description détaillée des objectifs du projet accompagnés d'indicateurs de réalisation
- Une description de l'impact potentiel du projet sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans les zones concernées, et/ou de la pertinence du projet au regard tant de la PCP que des axes prioritaires du nouveau Fond Européen pour la Pêche (FEP) et des plans stratégiques nationaux
- Une description détaillée du management du projet
- Une description détaillée des activités: groupes de tâches et mise en œuvre (Workpackages)
- Une description détaillée de la dissémination envisagée : indication du plan de dissémination
- Une charte Gantt de l'organisation
- Un diagramme Pert du rapport des activités les unes par rapport aux autres

Un guide du proposant indiquerait clairement les objectifs communautaires en rappelant les grandes lignes de la politique commune de la pêche, et les objectifs des AI que sont l'expérimentation, l'innovation (pas seulement technologique) et l'identification de bonnes pratiques qui peuvent venir influencer et nourrir la politique communautaire.

Ces instruments permettraient un meilleur suivi pour le co-ordinateur du projet et une meilleure répartition des responsabilités entre les différents partenaires d'un même projet.

Ces instruments permettraient également un suivi et un contrôle renforcé des projets de la part des services de la Commission.

Il faut toutefois souligner que des projets plus chers, plus longs, plus complexes, demanderaient un temps de suivi et de contrôle plus important pour les services de la Commission

4.3.2. La Commission décide de suspendre les Actions Innovantes après la clôture de celles en cours (appel à propositions 2003).

Cette solution ne manque pas d'arguments.

- Les Programmes Opérationnels nationaux se montrent plus à même de répondre aux besoins de la filière par une capacité de financement plus ambitieuse.
- Les procédures de gestion sont laissées aux administrations nationales qui sont en prise directe avec les acteurs de la filière depuis les autorités locales/régionales des zones concernées par la pêche, en passant par les organismes professionnels, les chambres syndicales, etc.
- De plus ces administrations nationales ont une bonne capacité d'analyse économique des retombées des projets PO, et une connaissance des contextes (sectoriel et géographique).

4.3.3. Chacune de ces hypothèses doit être envisagée dans le cadre de la nouvelle Politique Commune de la Pêche (PCP), qui élimine notamment les aides publiques aux investisseurs privés visant à les aider à renouveler ou à moderniser les navires de pêche en vue de limiter les sur-capacités de pêche, et de la réforme des fonds structurels 2007-2013.

Conçu comme un instrument destiné à faciliter la mise en œuvre de la PCP et reflétant les orientations du Plan d'action de la Commission pour pallier les conséquences sociales, économiques et régionales de la restructuration du secteur de la pêche de l'UE (COM(2002) 600 final, novembre 2002), le nouveau Fond européen pour la Pêche (FEP) proposé par la Commission en juillet 2004 est organisé selon 4 axes prioritaires :

- les mesures en faveur de l'adaptation des capacités de la flotte de pêche communautaire (accompagnement des plans de restructuration et de gestion des stocks, généralisation des pratiques de pêches respectueuses de l'environnement marin et des ressources halieutiques, sélectivité des engins de pêche, soutien à la sécurité et l'hygiène à bord, etc.)
- l'aquaculture, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture (soutien à la valorisation des produits, diminution des effets sur l'environnement de la production aquacole, amélioration de la qualité le long de la chaîne de production, etc.)
- les mesures d'intérêt collectif portées par des organisations du secteur de la pêche et de l'aquaculture qui contribuent à la gestion durable et à la conservation des ressources halieutiques, au renforcement de la transparence des marchés ou à la promotion de partenariat entre scientifiques et professionnels du secteur
- le développement durable des zones côtières (mesures d'accompagnement de la reconversion des zones affectées par la restructuration du secteur de la pêche)

De plus en plus les projets en rapport avec la pêche devront évoluer vers la prise en compte de la gestion durable des zones côtières (gestion intégrée du littoral) et devront être conduits par des équipes multidisciplinaires intégrant des réseaux de chercheurs, mais aussi les administrations locales/régionales, les industriels, afin qu'une dimension développement régional puisse apparaître au côté des enjeux sectoriels bien présents.

Certes les collectivités territoriales ne sont pas légitimes pour les mesures de gestion des pêches qui ressortent de l'échelon national et européen ; mais elles ont mis en place des politiques de soutien et peuvent être très actives en matière de soutien à l'emploi, d'encadrement de la profession, de recherche de marché et de politique de qualité et d'investissements publics (criées, aménagement de port, etc.) ; de nombreuses démarches en matière de gestion des littoraux sont mis en place ou en voie de l'être en particulier en Méditerranée.

Une plus grande sélectivité des thèmes sur lesquels pourraient porter à l'avenir les actions innovatrices, s'il est décidé de leur poursuite, pourrait être envisagée de manière à obtenir des résultats plus précis et concrets en lien avec les priorités fixées par le FEP et la nouvelle PCP.

Annexe 1 – Les 10 projets d’actions innovatrices de l’appel à propositions pour 2002

Tableau référencé sur le site de la Commission européenne, DG Fish⁴ présentant les 10 projets transnationaux pour des actions innovatrices sélectionnés dans le cadre de l’appel à propositions 2002⁵ :

Nom Du Bénéficiaire	Titre Du Projet	Localisation du Leader Ville	Pays	Montant de La Subvention UE	Taux de Cofinancement
La Tene Maps	European Seafood Processing Internet Portal	Dublin	IR	62.3636	50%
Zeebrugse Visveiling	Fish Quality Database	Zeebrugge	BE	74.382	50%
FNAB	Développement d’une filière poissons d’élevage en agriculture biologique	Paris	FR	48.213	75%
FEAP	AQUATOUR	Bonnelles	BE	129.930	75%
LAMANS SA	SPARTACUS	Athens	GR	137.659	50%
LEGA PESCA	Spreading the fishing tourism and another experiences	Roma	IT	135.000	75%
City of Pori	“3T” Transnational, Traceability & Training	Pori	FI	147.750	50%
CSIC	Sport fishing : an informative and economic alternative for tuna fishing in the Mediterranean	Madrid	ES	144.828	75%
VDAB	Development and Exchange concerning Safety Training and Innovation in the Fishery Sector	Brussel	BE	132.696	50%
SeaFish Industry Authority	Enhancing the value and improving sustainability of primary catch sector	Edinburgh	UK	104.036	75%

⁴ http://www.europa.eu.int/comm/fisheries/news_corner/calls/actions_innovatrices_subventions_2002_en.pdf

⁵ Nous signalons une erreur probable dans ce tableau mis en ligne sur le site de la DG Pêche : le tableau mentionne que les projets 3T (contractant City of Pori) et Destif (contractant VDAB) ont été cofinancés à hauteur de 50%, alors que les contrats passés avec la Commission stipulent un taux de cofinancement de 75%

Annexe 2 – Fiche par projet

1.1. Les projets transnationaux pour des actions innovatrices issus de l'appel à propositions 2002

PROJET "TRANSNATIONAL TRACEABILITY AND TRAINING – 3T"

Transnational Traceability of Frsh Fish, consumer information on the value of a sustainable exploitation of fisheries resources and Training of fisheries staff »
n°2/C 132/11/39

Brève description du projet :

Le projet vise à valoriser les produits de la pêche auprès des consommateurs en développant un système d'information sur la traçabilité ; à former les professionnels de la pêche (en particulier les femmes) sur le thème de la traçabilité et échanger de l'information sur les produits ; à évaluer l'impact économique et marketing des systèmes de traçabilité.

Thème 2 « la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture » et thèmes 4 et 5

Activités prévues initialement :

- Développement d'un système d'information sur la traçabilité : étude de la chaîne d'approvisionnement, et de l'impact économique des système de traçabilité, en particulier dans les PME du secteur.
- Formation et e-learning : apprentissage des outils, réalisation d'une base documentaire
- Evaluation de l'impact économique et marketing des systèmes de traçabilité

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	City of Pory	FIN	Collectivité locale
Partenaire 2	Finnish Fish Auction Ltd Oy	FIN	Entreprise (cristée)
Partenaire 3	<i>AO Agrar Online GmbH (Allemagne), remplacé par</i>	D	Entreprise (conseil)
	<i>Callis Soft GmbH, remplacé par</i> IAC International Aquaculture Consulting		
Partenaire 4	BMC Burmeister Management Consulting	D	Entreprise (conseil)
Partenaire 5	<i>Agra Brizeh C. Agency, remplacé par</i>	FR	Entreprise (conseil)
	Cleya-Agro Breizh Consulting		
Partenaire 6	<i>Agrinova UK Ltd, remplacé par</i>	UK	Entreprise (conseil)
	<i>Callis Soft Ltd, remplacé par</i>		
	Armstrong Ryan Consulting		

Durée :

11 mois prolongés à 13 (avenant n°3), du 1^{er} janvier 2003 à 31 janvier 2004

Budget contractuel :

197.000 € au total, dont un cofinancement UE : 147.750 € (75%)

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (06 janvier 2003) , ainsi que les avenants n°1, 2 et n°3 au contrat (15/04 2003 ; 2/07/2003 ; 07/11/2003))
3. Rapport final et ses annexes (18 mars 2004)
4. Rapport d'audit (DG Fish, Unité Budget, Public procurement and Control), du 11 février 2005
5. Assessment Form – Final Report (Commission européenne, 3 mars 2005)
6. Echange de correspondances entre la Commission et le leader

Evaluation :

But et efficacité du projet : Score 3

- ☛ Les objectifs étaient nombreux et confus et par conséquent difficilement réalisables :
 - Le développement du système d'information sur la traçabilité a conduit à l'élaboration d'un « Freshness Passport » , testé auprès de 3 entreprises de chaque partenaire (les documents ne permettent pas d'établir si les entreprises partenaires sont effectivement celles qui sont indiquées dans la proposition initiale).
 - Centré sur la question du rôle de l'information comme condition d'efficience du marché, le projet n'analyse pas véritablement les caractéristiques des marchés de la pêche qui sont abordés. Il n'y a pas de bilan des études existantes sur la traçabilité et plus généralement sur les démarches de certification, en particulier auprès des organismes professionnels.
 - L'étude de l'impact économique et marketing des systèmes de traçabilité n'aborde pas la question du coût de mise en place d'un tel système.
 - Un module de formation multilingue a été réalisé, mais les modalités de sa diffusion sont inconnues. Les sessions de formation et de e-learning ont attiré peu de participants. Les activités d'information en direction des consommateurs n'ont pas été réalisées.

Efficience (incluant une analyse des coûts) du projet : Score 3

- ☛ Les activités développées : 4 réunions de coordination ; 4 sessions de formation ; un site Internet (www.ttt-fish.de), le développement d'un module de formation en ligne, accessible via Internet, la réalisation d'une vidéo et un CD Rom.
- ☛ Les réalisations ont été en dessous des espérances : la mobilisation des professionnels est faible ; les rapports ne font pas apparaître si les trois catégories de professionnels visés (producteurs, transformateurs et revendeurs) ont participé ; l'objectif d'information vis à vis des consommateurs n'est pas rempli ; le nom de domaine du site Internet est aujourd'hui en vente ; il n'est pas précisé si le CD Rom réalisé a été diffusé. Le coût d'organisation des sessions (25% du budget contractuel) paraît important compte tenu de la faible participation.

Qualité du système de suivi Score 3

- ☛ Le système de suivi est basé sur les relations individuelles entre des partenaires qui semblent se connaître. Le coordinateur effectif (la Ville de Pori) ne semble pas être le coordinateur contractuel.
- ☛ De nombreux changements de partenaire en cours de projet ont perturbé le suivi, même si les personnes physiques en charge du projet sont demeurées les mêmes.
- ☛ Le reporting est peu précis sur la répartition des tâches, les procédures de suivi et les méthodologies mises en œuvre, la qualité des participants aux sessions de formation.

Efficacité du mécanisme de dissémination Score 1

- ☛ La dissémination a consisté en des sessions de formation, la publication de 8 articles dans la presse professionnelle et le site Internet.

- ☛ Son efficacité est limitée car les partenaires ne disposaient pas des réseaux nécessaires pour mobiliser les organisations professionnelles et les associations de consommateurs : seulement 10 à 13 participants aux sessions de formation, les modalités de diffusion du CD Rom sont inconnues.
- ☛ Aucune activité n'a été spécifiquement dédiée à l'information des consommateurs, contrairement à aux objectifs de la proposition initiale.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :

Score 1.5

- ☛ Le consortium a réuni des partenaires ayant une expertise en matière de conception de systèmes informatisés de traçabilité.
- ☛ Le caractère empirique du projet et la nature des partenaires n'a pas permis de mobiliser les porteurs et les relais légitimes d'un tel projet (les associations professionnelles et les entreprises de pêches et de transformation), et d'associer les associations de consommateurs et les instituts de formation maritime. En témoigne la présence d'un seul speaker extérieur aux partenaires lors des 4 sessions de formation organisées.

Durabilité des actions innovatrices

Score 2

- ☛ L'absence de liens avec les organisations professionnelles des secteurs avals de la pêche, les premiers concernés par la mise en place de procédure de suivi de la traçabilité, fait que le projet n'a pas de réel impact durable : le nom de domaine est en vente ; les modules de formation n'ont été accessibles sur le site que durant 3 mois après la fin du projet ; la diffusion du « Freshness Passport » n'est pas clairement exposée.
- ☛ La création d'un GEIE est cependant envisagée entre 3 partenaires (TNC Partnership Ewiv) pour développer le module de formation vers l'Asie et l'Afrique du Sud. La ville de Pori a lancé une initiative pour établir le *Baltic Fish Service Center for Fish*, centre de réflexion pour l'établissement d'un système unique de traçabilité en Baltique.

Conclusion

- **Caractère transnational :** Le caractère transnational est faible. Les partenaires ont confronté leur vision de la traçabilité, et développé un module de formation multilingue, mais le projet n'a rassemblé qu'un très petits nombre de participants.
- **Mise en réseau :** La mise en réseau des acteurs de la pêche a été faible.
- **Echanges de bonnes pratiques :** Le partenariat n'a pas pris en compte les professionnels de la pêche. L'échange ne s'est établi qu'entre consultants spécialisés.

PROJET « AQUATOUR »
n°2/C 132/11/16

Brève description du projet :

Le projet vise à concevoir une visite virtuelle multilingue de 5 fermes aquacoles européennes (France, Hongrie, Italie, Norvège, Ecosse, Espagne) expliquant de manière pédagogique les étapes du processus de production de 6 espèces de poissons (cabillaud, bar/daurade, saumon, truite, carpe) aux consommateurs, particulièrement les lycéens et étudiants (futurs clients) et les consommateurs de plus de 45 ans. La visite virtuelle (via Internet et CD Rom) utilise un support vidéo et photo de manière à la rendre accessible et compréhensible au plus grand nombre.

Thème 3 « Amélioration de l'image du secteur de la pêche et de l'aquaculture »

Activités prévues initialement :

- Définition du contenu rédactionnel de la visite virtuelle, incluant : le processus d'écloserie, les systèmes d'alimentation, les systèmes d'élevage, la gestion de l'environnement, la question de la durabilité, et les mécanismes de sécurité alimentaire et de traçabilité
- Réalisation du *storyboard* accompagné des images vidéos et des photographies
- Conception du site Internet
- Activités de dissémination et de communication (diffusion d'un CD Rom et présentation du projet à 6 conférences internationales)

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	Federation of European Aquaculture Producers (FEAP)	BE	Organisation professionnelle
Partenaire	<i>Aquadatum : retrait en mai 2003, non remplacé</i>	UK	<i>Entreprise (conseil)</i>
Partenaire 2	iBi Center (<i>web designer</i>)	BE	Entreprise (conseil)
Partenaire 3	AquaTT (réseau de 650 industriels et universités)	IR	Organisation à but non lucratif
Partenaire 4	Biomar S.A.	F	Entreprise (conseil)
Partenaire 5	Marine Institute	IR	Public

Durée :

12 mois, prolongés à 20 mois (avenant n°2), du 1^{er} janvier 2003 à août 2004

Budget contractuel :

173.240 € au total, soit un cofinancement UE de 129.930 € (75%)

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (9/01/2003), ainsi que l'avenant n°2 au contrat (3/05/2004)
3. Rapport intermédiaire (22 avril 2004)
4. Rapport final et ses annexes (29 octobre 2004)
5. Website www.aquatour.info
6. Echanges de correspondance entre la Commission et le leader

Evaluation :

But et efficacité du projet :	Score 4
--------------------------------------	----------------

☛ Le projet a atteint son objectif principal : la création d'une visite virtuelle multilingue et ergonomique (5) de fermes aquacoles, incluant des éléments vidéo, photographiques, sonores exposant

de manière claire et compréhensible le fonctionnement des fermes aquacoles et leurs principales activités, y compris les questions liées à la traçabilité, à l'alimentation et à l'environnement.

☛ Toutefois, la dissémination du produit final auprès des établissements d'enseignement et des étudiants n'a été que partiellement réalisée.

Effizienz (incluant une analyse des coûts) du projet :

Score 3

☛ Le projet est parvenu à un résultat concret : le site Internet www.aquatour.info (25 vidéos, 36 photos panoramiques (360°), 135 documents de texte, 440 photos).

☛ L'effizienz du projet est cependant moyenne. Les retards dans la mise en oeuvre dus en partie à des causes extérieures (conditions climatiques pour la réalisation des supports vidéo et photographiques, changement de personnel chez l'un des partenaires) a induit un accroissement des efforts en ressources humaines et au report de la campagne de dissémination après la fin du projet. Les partenaires n'ont donc pas réalisé la totalité des tâches prévues.

Qualité du système de suivi

Score 2.5

☛ Une distribution des tâches claire et cohérente *a priori*.

☛ En pratique le système s'est avéré moins cohérent : le leader a assumé les tâches les plus consommatrices en temps et énergie au détriment de la coordination et de la dissémination, ce qui a provoqué des retards et des hésitations (introduction d'une visite sur la carpe, approuvée, puis rejetée, puis de nouveau acceptée ; retard dans l'approbation du contenu rédactionnel du site).

☛ Le leader aurait pu davantage déléguer aux autres partenaires les tâches de dissémination. Une réunion supplémentaire de tous les partenaires (1 seule) était nécessaire.

Efficacité du mécanisme de dissémination

Score 2.5

☛ La plupart des activités de dissémination prévues ont été reportées après la fin du projet : édition des CD, diffusion de communiqués de presse, participation à 6 conférences internationales.

☛ Les partenaires ont communiqué sur le projet vis à vis des professionnels du secteur (via les assemblées générales de la FEAP, et une conférence internationale à Chypre), ce n'est que marginalement le cas vis à vis des étudiants (une seule présentation lors de l'International Students Workshop de Glasgow)

☛ Le site Internet est néanmoins en lui-même un outil de dissémination.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :

Score 4.5

☛ Le consortium présentait des expertises complémentaires : techniques (en aquaculture), informatiques, vidéo et image, et pédagogiques (formation).

☛ Les partenaires ont su mobiliser leurs ressources, faire appel à des compétences extérieures au consortium et faire coopérer leurs réseaux et experts pour surmonter les difficultés rencontrées (problèmes informatiques, tournage des images, lenteur de la traduction, retrait de l'un des partenaires).

Durabilité des actions innovatrices

Score 4

☛ Le résultat du projet est un outil pertinent et durable de communication à destination du grand public afin de les « rassurer » sur les procédés de l'aquaculture, et de sensibilisation des étudiants aux métiers de l'aquaculture. Les partenaires se sont engagés à mener des actions de dissémination (édition et diffusion des 10.000 ex. du CD Rom, participation à des conférences) après la fin du projet.

☛ La structure standardisée des visites dans les 5 fermes permet d'envisager facilement l'adjonction de nouveaux contenus (nouvelles sections, nouvelles fermes) et de nouvelles traductions du site (l'association des producteurs aquacoles tchèque et hongroise envisagent sa traduction).

Conclusion

- **Caractère transnational :** Le caractère transnational est marqué tant au niveau du partenariat (implication de tous les partenaires et d'experts d'autres Etats membres : Hongrie, Espagne, Italie, Norvège) qu'au au niveau du résultat (un site multilingue, 6 espèces aquacoles représentées, parmi les plus répandues d'Europe).
- **Mise en réseau :** Des organisations professionnelles, des réseaux d'acteurs, des consultants, des fermiers, et des experts aquacoles de différents Etats extérieurs aux partenaires du projet ont contribué à la conception du site et apporté leurs expertises.
- **Echanges de bonnes pratiques :** Le projet confronte les pratiques aquacoles dans 5 fermes européennes. Néanmoins, l'implication plus forte des directeurs des fermes sélectionnées dans le projet aurait sans doute accru l'échange de bonnes pratiques en matière de technique de production aquacole.

PROJET “DESTIF”

Development and Exchange concerning Safety Training and Innovation in the Fishery Sector n°2/C 132/11/42

Brève description du projet :

L’objectif du projet DESTIF est l’amélioration de la formation des pêcheurs à la sécurité en mer en développant des modules communs multimédia et interactifs de formation, de façon à harmoniser les pratiques de formation dans les Etats participants.

Thème 4 « la formation professionnelle et continue dans tous les métiers du secteur, notamment en matière de sécurité en mer ».

Activités prévues initialement :

- Développement et test auprès des pêcheurs et des formateurs de cinq modules informatisés et multimédias de formation sur : la stabilité des navires de pêche et les problèmes de sécurité liés ; la stabilité des navires et le contrôle des dommages ; les procédures de sécurité lors des prises en mer ; la sécurité à bord en matière d’orientation (interprétation des données électroniques relatives à la sécurité à bord, formation à la simulation radar, formation des opérateurs radios, etc.) ; les techniques de survie et de sauvetage.
- Valorisation de la formation à la sécurité à bord des navires de pêche
- Développement d’une plate-forme Internet (FTP) commune aux partenaires afin d’échanger les expériences et les bonnes pratiques
- Dissémination au niveau national dans chaque Etat et au niveau international (Conférence finale, La Spezia, octobre 2004)

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	VDAB (Maritime Training Center in Zeebrugge)	BE	Public (formation)
Partenaire 2	Forpescas Centro de Formação para Sector das Pescas	P	Public (formation)
Partenaire 3	Lycée Maritime et Aquacole de Cherbourg	FR	Public (formation)
Partenaire 4	Instituto Politecnico de Formacion Profesional Maritimo Cadiz/Huelva	E	Public (formation)
Partenaire 5	ITNS « N.Sauro » - La Spezia Maritime School	IT	Public (formation)

Durée :

18 mois, prolongé à 22 mois (avenant n°2), du 1^{er} janvier 2003 au 31 octobre 2004

Budget contractuel :

176.928 €, dont un cofinancement UE : 132.696 € (75%)

Documentation utilisée pour l’évaluation ex post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (06 janvier 2003), ainsi que les avenants au contrat (24 mars 2003, 4 mai 2004, 20 octobre 2004)
3. Rapport Intermédiaire (28 novembre 2003) et l’Assessment Form (25 mars 2004)
4. Rapport Final et ses annexes (7 janvier 2005)
5. CD-Rom DESTIF : inaccessible (absence du mot de passe)
6. Echanges de correspondance entre la Commission et le leader

Evaluation :

But et efficacité du projet : Score 4.5

☛ Le projet a atteint l'ensemble de ses objectifs. Le produit final, le CD-Rom (en anglais seulement) contenant les 5 modules de formation, a été évalué, testé auprès des formateurs et présenté. La dissémination tant au niveau national qu'international a donné lieu à un nombre important de workshops et séminaires.

Effizienz (incluant une analyse des coûts) du projet : Score 4

☛ Le projet est efficient. Les nombreuses activités mises en œuvres (études, conception et écriture des modules, réalisation du support photographique et vidéo, séminaires, conférences, dissémination, etc) se sont traduites par des résultats concrets : un CD Rom comportant cinq modules de formation, ergonomique, interactif, utilisable en mer.
☛ Toutefois, la diffusion du CD-Rom et sa traduction dans les langues nationales des partenaires n'a pas été réalisée avant la fin du contrat.

Qualité du système de suivi Score 5

☛ Le système de suivi a été clair et cohérent, la distribution des tâches également : un comité de suivi transnational et des comités de suivi nationaux ont été mis en place, les partenaires se sont réunis à 6 reprises, le site web FTP commun aux partenaires a permis d'échanger de manière quotidienne les informations.
☛ Le système de management mis en place et la qualité du partenariat de départ ont contribué à l'effizienz et l'efficacité du projet

Efficacité du mécanisme de dissémination Score 4

☛ Outils de disséminations variés et pertinents : participation à des conférences, et organisation de séminaires au niveau national et européen (conférence finale, La Spezia, octobre 2004), communiqués de presse, reportages, contacts avec des réseaux européens (REFOPE⁶, EVTA⁷) et la DG Pêche, diffusion d'un portfolio et d'un support papier présentant le projet (1000 ex.), présentation du projet sur le site www.maredunet.com (réseau des instituts de formation maritime, site aujourd'hui indisponible).
☛ Seule la diffusion du CD-Rom à des partenaires extérieurs au projet n'a pas été faite dans le temps imparti.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet : Score 4

☛ L'expertise des partenaires dans le champ de la formation et de la sécurité en mer (sous toutes ses formes) est certaine.
☛ Les partenaires ont mobilisé leurs propres réseaux et leurs expériences (deux des partenaires ont déjà conduit des projets ADAPT et LEONARDO) et ont réussi par conséquent à susciter l'intérêt des acteurs du secteur, à travers leurs participations à des séminaires et conférences.

Durabilité des actions innovatrices Score 4

☛ Le projet a un impact durable : les modules de formation, réalisés sur la base de consultations, sont le fruit d'un consensus entre experts du secteur, professionnels de la formation et organisations professionnelles et tiennent compte des priorités nationales en matière de sécurité à bord. Ils peuvent, à terme, contribuer à diminuer le nombre d'accidents à bord des navires de pêche.

⁶ Réseau européen pour la formation à la pêche et l'emploi

⁷ European Network of public vocational training institutions

☛ L'intérêt porté par des partenaires extérieurs (REFOPE, EVTA) au projet témoigne des suites que pourraient avoir le projet DESTIF.

Conclusion

- **Caractère transnational :** Tous les partenaires ont été associés à la mise en œuvre du projet, les 5 modules portent sur les priorités définies dans chacun des cinq Etats partenaires et sont le fruit d'un échange d'expériences. L'adoption de standards issus de l'organisation mondiale maritime (IMO) et de la STCW-F⁸ assure un niveau de qualité et autorise la reproductibilité de l'expérience à d'autres Etats membres.
- **Mise en réseau :** Les réunions régulières des partenaires, les séminaires nationaux et européens ont contribué à mettre en réseau les acteurs de la formation dans les Etats membres concernés et à développer leur capacité à s'insérer dans les réseaux déjà existants (REFOPE, EVTA)
- **Echanges de bonnes pratiques :** les modules de formation sont le résultat d'un échange de bonnes pratiques, entre les partenaires eux-mêmes, et leurs partenaires au niveau national.

⁸ International Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Fishing Vessel Personnel

**PROJET « FISH QUALITY DATABASE »
n°2/C 132/11/05**

Brève description du projet :

L'objectif est de développer une méthode systémique et informatisée d'évaluation de la qualité des poissons lors de la capture à bord, sans attendre leur débarquement à quai et leur premier lieu de vente ; et de permettre la comparaison de l'évaluation de la qualité à bord et à la criée. La méthode est destinée à permettre la vente de lots offrant des garanties de fraîcheur et de traçabilité entre le lieu de pêche et le lieu de vente.

Thème 2 « Valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture »

Activités prévues initialement :

- Enquête auprès des acheteurs et des armateurs pour identifier les variables qui ont une influence sur la qualité des poissons
- Développer une base de données permettant d'évaluer l'homogénéité (en terme de qualité) de la prise à bord, utilisable en mer, et incluant les informations suivantes : date des prises, espèce, technique de pêche, préparation du poisson à bord.
- Développement d'un site Internet permettant aux acheteurs d'apprécier la qualité des prises (accès via identifiant) et de comparer l'évaluation de la qualité à bord et en criée.
- Formation des informaticiens à la problématique de la qualité pour la mise au point de la base données et du site Internet.

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	Zeebrugse Visveiling	BE	Entreprise (cristée)
Partenaire 2	United Fish Auction (Stellendam Auction)	NL	Entreprise (cristée)
Partenaire 3	Lowestoft Fish Auction, remplacé par	UK	Entreprise (cristée)
	Danbritt Ship Management		Entreprise de pêche

Durée :

18 mois du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2004

Budget contractuel :

148.764 € dont un cofinancement UE : 74.382 € (soit 50 %)

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (6 janvier 2003), ainsi que l'avenant au contrat (20 mars 2003)
3. Rapport intermédiaire (fin 2003) et Evaluation interne du rapport intermédiaire (fin 2003)
4. Rapport final et ses annexes (10 décembre 2004)
5. Echanges de correspondance (janvier 2003 – avril 2005), en particulier note du leader du 10 avril 2003 portant ajustement des objectifs du projet

Evaluation :

But et efficacité du projet :	Score 2.5
--------------------------------------	------------------

☛ Le rapport final est succinct et sa structuration ne fait pas apparaître de bilan d'ensemble clair : la conclusion du projet est que la qualité des poissons peut être évaluée à bord, à partir de 14 variables (13 sont présentées, et seulement 10 sont détaillées). Pour cela, les partenaires ont développé un système de *software*, basé sur un modèle mathématique, de comparaison de l'évaluation de la qualité à bord et à la criée.

☛ Les objectifs n'ont toutefois pas tous été atteints :

- Le site Internet n'a pas été créé. Ni le rapport intermédiaire, ni le rapport final n'indiquent une adresse de site ; le site Internet de Zeebrugse Visveiling, le leader du projet ne donne pas plus de renseignement.
- La formation des informaticiens n'a, semble-t-il, pas eu lieu.
- La méthodologie d'évaluation de la qualité est brièvement exposée.

Efficience (incluant une analyse des coûts) du projet :

Score 2

- ☛ Un projet peu efficace dans la mesure où tous les objectifs ne sont pas atteints pour un budget dépensé presque identique. En plus des éléments indiqués ci-dessus, les remarques suivantes peuvent être formulées :
- ☛ Le projet a dévié de ses objectifs pour se concentrer sur la conception du software permettant d'évaluer la qualité du poisson pêché en mer.
- ☛ Les résultats de l'enquête auprès des acheteurs et des armateurs sont positifs quant à la capacité des variables choisies à rendre compte de l'état des prises, mais ils portent sur un nombre d'unités restreint : 3 navires mobilisés, 11 jours de pêche seulement, deux espèces étudiées – la sole et le carrelet (alors qu'initialement les espèces concernées étaient au nombre de 3, les données ne sont disponibles que pour deux)
- ☛ Il n'y a pas d'examen de l'intérêt économique du système et des types d'acteurs susceptibles d'y recourir, ni de l'intérêt pour les pêcheurs de remplir les fiches qualité qui sont très lourdes à renseigner.

Qualité du système de suivi

Score 1

- ☛ La distribution des tâches entre les partenaires n'a pas été claire et équilibrée. L'ensemble des tâches est assuré par le leader, les deux autres partenaires n'ont qu'un rôle d'appoint extérieur.
- ☛ Le reporting est de qualité très médiocre : les indications sur les activités menées, les résultats atteints, les réunions, ou encore la méthodologie sont succinctes.
- ☛ La gestion du projet est peu lisible.

Efficacité du mécanisme de dissémination

Score 1

- ☛ Il n'y a pas eu de stratégie de dissémination et de communication: les résultats n'ont été disséminés (de manière limitée) qu'auprès des acheteurs des criées de Zeebrugge et de l'UFA, des navires ayant participé à l'étude, et des représentants des deux criées (une seule réunion de dissémination en 18 mois).
- ☛ Le site web annoncé n'a pas été développé.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :

Score 2

- ☛ Les partenaires sont représentatifs du secteur et ont un intérêt naturel à la question traitée par le projet. Mais ils n'ont pas été en mesure d'évaluer l'intérêt économique de leur système et de définir les acteurs susceptibles de l'utiliser.
- ☛ Le leader a mobilisé trois navires de pêche pour les besoins de l'étude. Les partenaires britanniques et néerlandais n'ont pas été réellement mobilisés.

Durabilité des actions innovatrices

Score 2

- ☛ Le software sera testé sur quelques navires de pêche belges durant l'année 2005.
- ☛ Le constat suivant s'impose : le software n'a pas fait l'objet de dissémination spécifique, l'évaluation de ses résultats n'est pas connue, l'examen de l'intérêt économique du système développé et des types d'acteurs susceptibles d'y recourir est absent.
- ☛ L'utilité d'un tel système dépend de la capacité des pêcheurs à s'approprier l'outil car il leur impose un surcroît de travail, sans gain supplémentaire, il aurait donc été souhaitable de diffuser les résultats .

Conclusion

- **Caractère transnational :** L'aspect transnational est très limité et ne présente pas de plus value : le rôle des partenaires anglais et néerlandais est réduit. Le leader en est conscient, il le pointe dans son rapport final
- **Mise en réseau :** La mise en réseau est également faible.
- **Echanges de bonnes pratiques :** L'échange d'expériences est très limité, se réduisant à un échange entre le leader et son sous-contractant pour le développement du système informatique.

**PROJET « DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE POISSONS D'ELEVAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE : INITIATION D'UN RESEAU EUROPEEN DE PISCICULTEURS » (FNAB)
n°2/C 132/11/14**

Brève description du projet :

Le projet vise à mettre en place un réseau européen d'aquaculteurs biologiques en vue de partager l'expertise technique et de leur permettre de participer à l'élaboration de normes européennes.

Thème 3 « Amélioration de l'image du secteur de la pêche et de l'aquaculture »

Activités prévues initialement :

- Réaliser un état des lieux de la structuration de la profession de pisciculteurs bio dans l'Union Européenne, de leurs méthodes de travail et de leur cahier des charges, à partir d'une enquête (questionnaire)
- Organiser un séminaire de producteurs bio, en octobre 2003 en France, de façon à permettre un échange de connaissances, un partage des analyses économiques ou techniques, la proposition de réglementation européenne concernant le secteur, enfin la discussion de la structuration d'un réseau de pisciculteurs européens pérenne.

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB)	F	Organisation professionnelle
Partenaire 2	Soil Association (association de promotion de la culture biologique)	UK	Association à but non lucratif

Durée :

12 mois, du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Budget contractuel :

64.283,72 € au total, dont un cofinancement UE : 48.212,79 € (75%)

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (06/01/2003) et son avenant (18/03/03)
3. Rapport final et ses annexes (23 février 2004)
4. Assessment form (30 juin 2004)
5. Echanges de correspondance entre la Commission et le leader

Evaluation :

But et efficacité du projet : Score 3.5

- ☛ Le projet a quasiment atteint tous ses objectifs: l'état de l'art de la pisciculture biologique est dressé, en particulier la comparaison des cahiers des charges et des référentiels, le séminaire a réuni 36 participants de 9 pays européens et a été suivi d'une réunion des organismes certificateurs présents (20/21 février à Nuremberg) permettant d'échanger les expériences et pratiques.
- ☛ Néanmoins les documents ne font pas état d'une réflexion sur la pérennisation d'un réseau européen des producteurs biologiques.

Effizienz (incluant une analyse des coûts) du projet : Score 3.5

- ☛ Les objectifs du projet ont été atteints dans le cadre d'un budget dépensé, moins important que le budget contractuel.

☛ Les résultats concrets : une réunion sur 2 jours comptant 36 participants, dont une majorité de français ; et des actes de colloque identifiant les points d'accord et de désaccord sur un référentiel commun, édités à 100 exemplaires, dont on ne sait auprès de qui ils ont été diffusés.

Qualité du système de suivi

Score 3

☛ Le projet a été porté essentiellement par le leader. La Soil Association a simplement réalisé l'étude comparée des cahiers des charges des pisciculteurs biologiques en Europe, et n'a été impliquée ni dans la méthodologie de l'enquête auprès des pisciculteurs ni dans la dissémination.

Efficacité du mécanisme de dissémination

Score 3

☛ Activités de dissémination : elles ont été réalisées dans le cadre du séminaire, objet du projet, et la présentation du projet au salon Biofach de Nuremberg (février 2003). Les ressources du partenaire britannique (30000 membres, deux magazines) n'ont pas été utilisées pour communiquer sur le projet.

☛ Le séminaire a rassemblé 36 participants (en comptant les intervenants) de 9 Etats (principalement des français, anglais et irlandais) et fait intervenir un fonctionnaire de la DG AGRI et un de la DG Pêche, ainsi que deux experts (un irlandais et un norvégien).

☛ Après la fin du projet, les activités de dissémination prévues consistent en du « lobbying » auprès des gouvernements nationaux pour faire inscrire à l'ordre du jour la question d'un référentiel commun pour l'aquaculture biologique.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :

Score 4

☛ Les partenaires du projet disposaient d'un bon niveau d'expertise (technique, environnementale ou réglementaire), de capacité à mobiliser les professionnels du secteur pour l'organisation du séminaire.

☛ La FNAB a été en mesure de mobiliser les producteurs bio français (présence largement majoritaire lors du séminaire), cela n'est pas le cas du partenaire britannique (un seul participant britannique, producteur, en dehors des 3 représentants de la Soil Association).

Durabilité des actions innovatrices

Score 4

☛ Le projet a un impact durable : il constitue une première étape vers la structuration d'un réseau de producteurs, certificateurs et transformateurs de l'aquaculture biologique européenne et jette les bases pour l'élaboration d'un référentiel commun en Europe concernant la pisciculture biologique relative aux espèces faisant l'objet d'un commerce transnational (saumon et truite).

Conclusion

- **Caractère transnational** : au niveau du partenariat, le caractère transnational du projet est un peu limité. Au niveau des résultats produits, le caractère transnational est plus complet : une étude comparée des cahiers des charges en Europe (7 Etats) et la présence de 36 participants issus de 9 Etats.
- **Mise en réseau** : le projet a permis la première rencontre de pisciculteurs biologiques et l'amorce d'une mise en réseau. Une seconde réunion a été programmée en février 2004 au salon Biofach de Nuremberg.
- **Echanges de bonnes pratiques** : L'étude, l'enquête et le séminaire ont permis aux participants d'échanger les expériences et les pratiques en matière d'élevage, ainsi que d'échanger sur les cadres réglementaires respectifs.

PROJET « EUROPEAN SEAFOOD PROCESSING INTERNET PORTAL (EUSEAFOOD) »
– Website WWW.EUSEAFOOD.COM »
n°2/C 132/11/01

Brève description du projet :

Le projet a pour objectif la mise en place d'un portail Internet multilingue comportant une base de données accessible à tout public, des producteurs et des usines certifiés par l'Union européenne, de transformation des produits de la mer, existants en Irlande, Grande-Bretagne, Espagne et Grèce, quatre pays dans lesquels il n'existe pas d'information officielle accessible en ligne.

Thème 2 « Valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture »

Activités prévues initialement :

Collecte des données sur les producteurs et les usines de transformation des produits de la mer, construction du site Internet (design et aspect technique), promotion du site à destination des industriels de la pêche et du grand public, et première évaluation de l'attractivité du site Internet.

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	La Tene Maps	IR	Entreprise
Partenaire 2	Nautilus Consultant Ltd	UK	Entreprise (conseil)
Partenaire 3	Achieve Website Design	IR	Entreprise
Partenaire 4	Tecininvest – Tecnicas e Serviços para o Investimento	P	Entreprise (conseil)
Partenaire 5	<i>Institute of Marine Biology of Crete</i>	GR	Organisation professionnelle
	remplacé par Information Management and Processing Technologies		Entreprise (conseil)

Durée :

7 mois, du 1^{er} janvier 2003 au 31 juillet 2003

Budget contractuel :

124.726 €, dont cofinancement UE de 62 363 € (50%)

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (23 janvier 2003) , ainsi que l'avenant au contrat (10 juin 2003)
3. Rapport final et ses annexes (19 décembre 2003)
4. Assessment Form – Final Report (2 avril 2004)
5. Website (www.euseafood.com)
6. Echanges de correspondance entre le leader et la Commission

Evaluation :

But et efficacité du projet :	Score 4.5
--------------------------------------	------------------

☛ Le projet a atteint son objectif : la mise en place d'un site Internet multilingue, facilement accessible, ergonomique et comportant des informations de base (noms, adresse, téléphone, produits, etc.) sur les usines certifiées de transformation des produits de la mer dans les quatre pays visés, et au delà des informations moins complètes sur les pays non membres de l'Union, importateurs en Europe de poissons pour la consommation des ménages.

☛ L'étude d'évaluation du site Internet montre qu'il sert aux industriels du secteur pour développer de nouvelles opportunités d'affaire davantage que comme support d'information pour les consommateurs en matière de traçabilité.

Efficienc	Score 4
------------------	----------------

☛ L'adéquation entre les activités menées (collecte des données par téléphone et recherche Internet, conception du site, promotion du site, évaluation du site) et les objectifs poursuivis révèle l'efficacité du projet dans son ensemble. Seule la communication pour assurer une meilleure promotion du site au Portugal, et surtout en Grèce, est insuffisante. L'évaluation du site a été réalisée après la fin du contrat.

☛ Les partenaires sont parvenus dans le cadre budgétaire prévu à des résultats concrets, et opérationnels (un site Internet multilingue, un CD Rom, 2170 références enregistrées) dont peuvent tirer bénéfice les industriels du secteur de la pêche (les transformateurs principalement).

Qualité du système de suivi	Score 3.5
------------------------------------	------------------

☛ Le partenariat était équilibré, assurant une implication de l'ensemble des partenaires en fonction de leur compétence. La répartition des tâches était claire et cohérente, 4 partenaires collectaient les données et assuraient la promotion au niveau de chacun de leur Etat membre, le coordinateur coordonnait le recueil des données (3 réunions de consortium), Achieve Website Design concevait le site Internet.

☛ Toutefois, il y a eu des retards dus à un suivi peu contraignant, limité à quelques réunions. Le temps de traduction a été sous-estimé, reportant l'évaluation du site après la période d'éligibilité.

Efficacité du mécanisme de dissémination	Score 3.5
---	------------------

☛ Les supports de dissémination ont été variés, et peu orientés vers le grand public (consommateurs) : communiqué de presse, référencement sur les moteurs de recherche, présentation du projet lors de séminaires (en Espagne), stand à la European Seafood Exposition à Bruxelles.

☛ L'évaluation du site a révélé que la dissémination a couvert un large champ géographique (les utilisateurs viennent de 46 Etats), un bon niveau de satisfaction des utilisateurs, mais il n'est pas possible de connaître la catégorie à laquelle ils appartiennent (transformateur, producteur, importateur, exportateur, etc.) ; le niveau d'utilisation du site Internet est limité (430 utilisateurs enregistrés en octobre 2003), en particulier en Grèce et au Portugal. La tenue du stand à Bruxelles (European Seafood Exposition) a servi de catalyseur pour attirer de nouveaux utilisateurs.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :	Score 4.5
--	------------------

☛ Les partenaires ont pu mener à bien le projet et la collecte des données, en surmontant un certain nombre d'obstacles (barrières administratives, mobilisation des sources) et assurer un niveau correct de dissémination des résultats.

Durabilité des actions innovatrices	Score 4
--	----------------

☛ Le projet a un impact durable sur le secteur. L'intérêt manifesté par les professionnels à tous les niveaux de la chaîne de production a mis en lumière le rôle potentiel que peut jouer le site comme outil de traçabilité et de transparence dans l'industrie agroalimentaire; ainsi que de son usage à des fins commerciales (identification de clients potentiels, de partenaires d'affaires), à condition que celui-ci soit actualisé. L'actualisation du site était en attente à la fin du projet (les dernières news datent de mai 2004), ce qui ne veut pas dire que la base de données ne le soit pas.

☛ Les partenaires ont mis en place une organisation à but non lucratif (European Seafood Safety and Traceability Organization, <http://www.essto.org>) pour prendre en charge la gestion du site et attirer de nouveaux financements.

☛ Compte tenu du caractère transnational qui doit être étendu, l'intervention communautaire est nécessaire pour assurer un effet réellement durable au projet

Conclusion

- **Caractère transnational** : la plus value est indéniable : les données sont recueillies auprès de quatre Etats membres et disponibles en version multilingue
- **Mise en réseau** : le partenariat et la répartition des tâches ont assuré une implication équilibrée des partenaires en fonction de leur capacité et leur mise en réseau.
- **Echanges de bonnes pratiques** : l'objet du projet n'était pas l'échange de bonnes pratiques, mais la réalisation d'un objectif concret en commun

**PROJET « ENHANCING THE VALUE AND IMPROVING SUSTAINABILITY OF THE PRIMARY CATCH SECTOR BY RAISING PRODUCT QUALITY » (SFIA)
n°2/C 132/11/46**

Brève description du projet :

L'objectif général est d'améliorer la qualité des poissons (poissons blancs) depuis la capture jusqu'à la livraison à la criée afin d'éviter les pertes et améliorer la valeur des produits pêchés. Les études réalisées en Grande-Bretagne montrent que les pertes cumulées représentent environ 6.5% de la valeur de la première vente, d'une part à cause de la mauvaise qualité du poisson, d'autre part à cause d'un manque de connaissance des bonnes pratiques en matière de maintien de la qualité. A partir de ce double constat, le projet poursuit donc un double objectif :

- passer en revue les méthodes et procédures utilisées en Grande-Bretagne et en Irlande ayant un impact sur la qualité du poisson, identifier les principaux vecteurs (pratiques, comportementaux, culturels) qui permettent d'optimiser la qualité le long de la chaîne de production,
- promouvoir les échanges d'expériences entre les professionnels de l'industrie sur les démarches qualité et établir un lien entre ces démarches et les programmes de formation relatifs à la sécurité.

Thème 2 « Valorisation des produits de la pêche » et thème 3 « Amélioration de l'image du secteur de l'aquaculture et de la pêche »

Activités prévues initialement :

- Pour la partie identification des démarches qualité : analyse de la littérature, interviews d'acteurs clés du secteur, campagne d'observation à bord des navires et à terre (utilisant les personnels embarqués du BIM et de la SFIA, et les caméras embarqués sur les navires ou mises en place sur les marchés à la criée), élaboration d'un matériel d'information et de formation
- Pour la partie échanges d'expériences : mise en œuvre d'un programme d'échanges de personnels issus des associations de producteurs (ISWFPO, SFO et Seafish Scotland) (10 personnes de chaque Etat) pour assister à un workshop et à des réunions bilatérales.
- Rédaction d'un rapport final incluant des recommandations destinées à optimiser les démarches qualité afin d'améliorer la qualité des produits le long de la chaîne de production et à indiquer les moyens pour améliorer la valeur de la pêche.

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	Sea Fish Industry Authority (SFIA)	UK	Public
Partenaire 2	Seafood Scotland (Seafood)	UK	Entreprise
Partenaire 3	BIM Irish Sea Fisheries Board (BIM)	IR	Public
Partenaire 4	Irish South and West Fish Producers Organisation Ltd (ISWFPO)	IR	Organisation professionnelle
Partenaire 5	Scottish Fishermen's Organisation (SFO)	UK	Organisation professionnelle

Durée :

21 mois au lieu de 18 prévus au départ dans le contrat (avenant n°1)

Budget contractuel :

138.715 € au total, dont un cofinancement UE de 104.036 € (75%) €

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (25/02 2003) , ainsi que l'avenant n°1 (24/07/2003))
3. Rapport intermédiaire (période du 1/01/2003 au 30/10/2003) et l'Assessment form (06 mai 2004)

4. Rapport final (pas de date précise : reçu par la Commission avant le 11 février 2005) : il ne s'agit pas du modèle de la Commission, non reçu encore le 25 avril 2005
5. Echanges de correspondance entre la Commission et le leader

Evaluation :

But et efficacité du projet : Score 2.5

☛ Le projet a réalisé une étude très complète et pertinente des méthodes, procédures et bonnes pratiques, en Irlande et en Ecosse (pas pour l'ensemble de la Grande-Bretagne), permettant d'améliorer la qualité du poisson; toutefois la participation aux séminaires a été très faible et de ce fait les résultats n'ont pas pu être diffusés en dehors des équipages qui ont directement participé à la campagne d'observation.

☛ L'échange de bonnes pratiques entre les acteurs directement concernés (pêcheurs, skippers, acheteurs) n'a pas eu lieu. Or l'enjeu du projet était de proposer des méthodes d'amélioration de la qualité et de gestion du changement pour les diffuser auprès des acteurs pour leur mise en oeuvre.

Effizienz (incluant une analyse des coûts) du projet : Score 2.5

☛ L'étude a dressé un tableau complet de la situation en Irlande et en Ecosse, à partir d'une campagne d'observation qui a mobilisé 36 navires et 131 pêcheurs. Cette étude a reçu le soutien financier d'agences de développement régional (Highlands and Islands Enterprise, Scottish Enterprise) et d'une autorité locale (Highland Region Council). Elle leur a été soumise, en même temps qu'à la Commission européenne, comme outil d'aide à la décision pour la formalisation d'une stratégie destinée à soutenir la qualité de la pêche.

☛ Le projet est toutefois moyennement efficace car l'activité d'échange d'expériences et de dissémination à travers des rencontres et des séminaires de formation pour des professionnels n'a pas rencontré le succès escompté, ce qui n'a pas permis de diffuser les recommandations incluses dans le rapport final auprès de l'ensemble des professionnels (en dehors des équipages ayant participé directement au projet). Ces difficultés de communication étaient connues et ont été soulignées tout au long de l'étude.

Qualité du système de suivi Score 3

☛ La répartition des tâches était claire, les partenaires principaux (Seafood /SFIA et BIM) ont assuré la réalisation de l'étude. Les organisations de producteurs (SFO et ISWFPO) avaient un rôle d'appui technique mais ont rencontré beaucoup de difficultés à mobiliser les acteurs de la profession.

☛ Les documents disponibles ne permettent pas de se faire une idée précise du système de suivi, sauf mention de quatre réunions (cf. interim report). On peut toutefois signaler que le rapport final selon le format établi par la Commission européenne n'était pas disponible au 25/04/2005.

Efficacité du mécanisme de dissémination Score 2

☛ Il n'y a pas eu de réelle dissémination des résultats. Seuls les personnels et les entreprises ayant participé à la campagne ont effectivement été concernés (36 navires et 131 pêcheurs). Ces difficultés de mobilisation étaient connues par avance des partenaires du projet ainsi que le rappelle l'étude finale.

☛ Le petit nombre de participants aux workshops de formation et d'information (3), l'absence de supports de communication (semble-t-il), témoignent de la difficulté de la mobilisation et donc du mécanisme de dissémination auprès du public cible.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet : Score 2.5

- ☛ Le consortium de départ, parce qu'il associe des associations de producteurs et des autorités publiques gestionnaires de la pêche, semblait être capable de mobiliser la profession (pêcheurs, skippers, transformateur, acheteur, industriel), mais il n'y parvient que partiellement.
- ☛ Le consortium a trouvé des ressources additionnelles (15% du budget) pour contracter des experts de l'université de Stirling et de l'université de Strathclyde pour la réalisation de l'étude.

Durabilité des actions innovatrices
--

Score 3

- ☛ L'effet durable du projet sur le secteur de la pêche est conditionné à la réalisation du second objectif du projet : l'échange d'expérience entre les acteurs de la pêche sur le thème de la qualité, et en tout état de cause la diffusion des résultats de l'étude auprès de ces mêmes acteurs. Il est indiqué dans le rapport final que l'université de Stirling (impliquée dans la réalisation de l'étude) a la volonté d'organiser une session de *feedback* de l'étude.
- ☛ En revanche, l'étude est susceptible d'avoir un impact sur les politiques régionales destinées au secteur de la pêche (qualité des produits de la pêche).

Conclusion

- **Caractère transnational** : Le caractère transnational du projet est effectif, et concerne deux Etats membres de la même zone géographique. Le projet conduit à une étude comparée des démarches qualité. Il fournit notamment une base méthodologique pour étendre à d'autres pays une telle analyse.
- **Mise en réseau** : Faible mise en réseau des partenaires, les associations de producteurs ne sont intervenues qu'en appui technique auprès des partenaires principaux, le BIM, la SFIA et Seafood Scotland.
- **Echanges de bonnes pratiques** : Les difficultés de mobilisation ont compromis l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs directement concernés (pêcheurs, skippers, acheteurs)

PROJET “SFITUM”

– **Sport Fishing : an informative and economic alternative for tuna fishing in the Mediterranean»**
N°2/C 132/11/41

Brève description du projet :

Le projet a pour objectif d’analyser la situation de la pêche sportive, en particulier celle des espèces pélagiques (thon) sur la côte méditerranéenne espagnole, française et italienne, ainsi que ses possibilités de développement et ses bénéfices potentiels. Le projet vise notamment à proposer un modèle de développement durable pour la pêche sportive.

Thème 1 : « Efforts de diversification socio-économique des zones dépendantes de la pêche »

Activités prévues initialement :

- Etat de l’art de la situation de la pêche sportive en France, Italie et Espagne
- Réalisation d’une base de données sur la pêche sportive incluant des éléments statistiques et des informations à caractère économique, environnemental et biologique
- Développement et maintenance d’un site Internet
- Proposition d’indicateurs économiques et analyse des résultats obtenus
- Recommandations pour améliorer la gestion de la pêche sportive

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC) - Laboratoire CEAB	E	Organisme public de recherche
Partenaire 2	Oceanic Developpement	F	Entreprise (conseil)
Partenaire 3	Aquastudio	I	Institut privé de recherche
Partenaire 4	Institut espagnol d’océanographie (IEO)	E	Organisme public de recherche
Partenaire 5	Université de Barcelone – Laboratoire Economie de la Mer (GEM)	E	Organisme public de recherche
Partenaire 6	Fédération international de la Pêche Sportive (FIPS/M)	L	Fédération

Durée :

16 mois prévus initialement, puis 22 (avenant n°1), soit du 1^{er} janvier 2003 à 31 octobre 2004

Budget contractuel:

193.104,49 € au total, dont un cofinancement UE : 144.828,00 € (75%) €

Documentation utilisée pour l’évaluation ex-post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (14/02 2003), ainsi que l’avenant n°1 (18/05/2003))
3. Rapport intermédiaire (9 janvier 2004), Assessment Form (25 mars 2004)
4. Rapport final et ses annexes (10 mars 2005)
5. Echanges de correspondance entre la Commission et le leader

Evaluation :

But et efficacité du projet :	Score 3
--------------------------------------	----------------

- ☛ Les objectifs n’ont pas tous été atteints:

- l'état de l'art réalisé a mis l'accent sur le cadre législatif et réglementaire de la pêche sportive (non prévu à l'origine) en raison de ses incidences économiques fortes sur le secteur dans chacun des pays étudiés
- l'analyse économique évalue les dépenses annuelles générées par la pêche sportive mais n'aborde pas les possibilités de développement de cette pêche. L'hétérogénéité des données perturbe le rendu de l'étude qui rend compte de la situation globale du secteur en Espagne, et partiellement pour la France et l'Italie.
- l'analyse scientifique des données recueillies (recueil de données biologiques, amélioration des connaissances sur la ressource, analyse de l'impact de la pêche sportive par rapport à celui de la pêche commerciale sur l'écosystème) n'est que partiellement réalisée.

Efficiency (incluant une analyse des coûts) du projet :

Score 3

- ☛ Les activités réalisées: analyse de la littérature (en particulier scientifique) ; enquête (par email, téléphone et face à face) auprès des autorités publiques, des autorités portuaires, des fédérations de pêche sportive et des pêcheurs ; réalisation d'une base de données et d'un site Internet, réunions de partenariat et participation à des salons et foires.
- ☛ Les différents rapports ne renseignent pas sur le « modèle de développement durable pour la pêche sportive » ambitionné au départ. L'étude est centrée sur la question de l'évaluation de l'effort de pêche, aux dépens de celles des retombées économiques produites dans les régions et des interactions entre pêche sportive et professionnelle.
- ☛ Le site Internet n'est plus actualisé depuis mars 2004 (avant la fin du projet).
- ☛ La tâche de recensement, et la constitution d'une base de données dans ce domaine n'était pas aisée. Ceci est explicable du fait de l'absence de centralisation des informations, de la forte variabilité des participants et des résultats de ces pêches sportives, tant entre les pays en fonction des pratiques et de l'encadrement du secteur plaisance, qu'au sein d'un même pays du fait du caractère très décentralisé des ports. L'étude dresse un bilan de la situation juridique (cadre législatif et réglementaire) et économique de la pêche sportive (recensement des ports et mouillages, prix, services fournis, etc.).

Qualité du système de suivi

Score 2

- ☛ La répartition des compétences, sur une base nationale, est claire ; le système de suivi est centralisé sur le leader qui expertise, collecte les données, les analyse, conçoit le site Internet et rédige les rapports.
- ☛ Le système de coordination a probablement été défaillant vu les difficultés suivantes : le coordinateur n'a pas obtenu d'un des partenaires (IEO) sa déclaration de coût en vue de l'établissement du rapport intermédiaire ; les dépenses déclarées à mi-parcours par Aquastudio ont été supérieures à ce qui était prévu pour l'ensemble du projet ; d'autres activités n'ont pas été réalisées (actualisation du site Internet).

Efficacité du mécanisme de dissémination

Score 3

- ☛ Les outils de dissémination : la participation à des conférences et foires (une conférence internationale et 3 foires), la publication dans les magazines spécialisés, des reportages à la TV et radios (3).
- ☛ Le site Internet (www.sfitum.net) est conçu avant tout comme un outil de travail pour les partenaires, mais il n'est pas actualisé depuis mars 2004 avant même la clôture du projet.
- ☛ La dissémination a concerné en priorité l'Espagne. Les contacts noués avec les différentes organisations lors de la collecte des données dans les trois pays ont aussi permis une information systématique.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :

Score 3

☛ Le consortium a su obtenir les informations auprès des différentes sources disponibles et su surmonter les obstacles liés à la collecte grâce à sa double expertise (économique et scientifique). Les équipes de recherche ou consultant partenaires sont bien intégrés dans le processus de recherche et de gestion de la pêche Méditerranée, à ce titre ils pourront porter les résultats dans des instances adaptées (CGPM, ICCAT)

☛ Néanmoins, les organismes de recherche et les autres partenaires n'ont pas mobilisé des partenaires extérieurs au projet, à l'exception de la Fédération maritime pour une pêche responsable (FMPR). La Fédération espagnole de pêche sportive a peu coopéré (comme cela était prévu à l'origine). Peu d'ouverture vers les professionnels y compris ceux du tourisme.

Durabilité des actions innovatrices	Score 3
--	----------------

☛ L'état de l'art de la pêche sportive réalisé dans trois Etats membres offre des données permettant d'étayer des stratégies pour développer la pêche sportive dans des zones socio-économiquement dépendantes de la pêche, à condition qu'il soit mis à jour, notamment en matière de normes et réglementation (qui est la partie la plus aboutie du projet). Les résultats, en s'efforçant de confronter les approches dans les trois pays, offrent un acquis certain pour la filière.

☛ Il manque toutefois une véritable analyse économique à partir des éléments recueillis permettant de conclure à la viabilité du secteur de la pêche sportive (ou son contraire) et probablement des recommandations de politique publique pour les régions riveraines à destination des professionnels en particulier des professionnels du tourisme.

Conclusion

- **Caractère transnational** : Les partenaires ont travaillé sous la coordination du CEAB.
- **Mise en réseau** : On peut regretter la part réduite réservée aux professionnels du tourisme au profit des institutionnels (autorités portuaires) ou des institutions de recherche.
- **Echanges de bonnes pratiques** : ils ont permis de mettre en évidence la nécessité d'harmoniser la réglementation de la pêche sportive en Méditerranée, ils ont fait en partie connaître le projet

PROJET “SPARTACUS”

– **Special use of artificial intelligence for inserting traceability tags on fish for combating illegal, unreported and unregulated fishing** »
n°02/C 132/11/33

Brève description du projet :

Le projet a pour objectif la conception, la construction et le test d'un robot pilote chargé de taguer certaines espèces de poissons (aquacoles ou de mer) avec une étiquette comportant des informations relatives au nom commercial du poisson, à la date de capture, à la méthode de pêche et au lieu de pêche, en vue de lutter contre les effets de la pêche illégale et de sensibiliser les consommateurs et les acteurs du secteur à cette question.

Thème 2 « Valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture » et thème 3 « Amélioration de l'image du secteur de la pêche et de l'aquaculture »

Activités prévues initialement :

- Développer un système d'intelligence artificielle pour taguer les poissons et contribuer ainsi à la mise en œuvre des normes européennes relatives à la lutte contre la pêche illégale
- Tester ce système dans les ports de pêches et dans les unités de production aquacoles en Europe du Sud et du Nord et en vérifier sa pertinence économique.
- Concevoir une campagne et du matériel de dissémination pour développer la prise de conscience et alerter les consommateurs, pêcheurs et les industriels sur la pêche illégale.

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	LAMANS Management services S.A	GR	Entreprise (conseil)
Partenaire 2	ZENON S.A	GR	Entreprise
Partenaire 3	Argosaronikos Fish Farms SA (Ferme aquacole)	GR	Entreprise
Partenaire 4	Evros Coastal Fishermen Association of Alexandroupolis (association de pêcheurs)	GR	Organisation professionnelle
Partenaire 5	Isidro de la Cal – Luso-Hispana de Acuicultura s.l. (Groupe aquacole)	E	Entreprise
Partenaire 6	Bio/Consult	DK	Entreprise (conseil)

Durée

12 mois, prolongés à 15 mois (avenant n°1)

Budget contractuel:

275.318,25 € au total, dont un cofinancement UE de 137.659,00 € (50%)

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (20 décembre 2002) , ainsi que l'avenant au contrat (18 décembre 2003)
3. Rapport final et ses annexes (28 mai 2004)
4. Assement Form – Final Report (Commission européenne, 15 juin 2004)
5. DVD fourni par LAMANS s.a. portant sur les résultats du projet
6. Echanges de correspondance entre la Commission et le leader

Evaluation :

But et efficacité du projet : Score 3

- ☛ Le projet a atteint son objectif principal : la production expérimentale d'un robot permettant d'assurer le baguage automatique de certaines espèces de poissons.
- ☛ Toutefois, il n'a pas atteint tous ses objectifs : le test du robot n'a eu lieu qu'en Grèce, le projet perdant ainsi son caractère transnational, la sensibilisation des professionnels à la question de la pêche illégale et de la traçabilité est limitée, l'analyse de la comparaison des coûts entre le procédé manuel et le procédé automatique est succincte

Efficiency (incluant une analyse des coûts) du projet : Score 3

- ☛ Des résultats concrets ont été obtenus : le système de *tagage* a été mis au point et testé ; les tests ont révélé sa viabilité économique seulement pour les fermes aquacoles (plutôt que les ports de pêche) et certaines espèces de poissons d'élevage de Méditerranée orientale.
- ☛ L'efficacité du projet est néanmoins limitée : la campagne d'information à destination des professionnels du secteur, principaux concernés, n'a pas été faite. De plus, les documents ne fournissent aucune précision sur les méthodes des tests et la représentativité des échantillons (235 enquêtes au total)

Qualité du système de suivi Score 3

- ☛ La participation des partenaires danois et espagnol, est très marginale. La contribution danoise est limitée à la dissémination. Le test au Danemark a été annulé.
- ☛ Le système de suivi mis en place est centré autour des partenaires grecs du projet ; il reflète la focalisation du projet sur ses aspects techniques (le développement du robot).
- ☛ Cependant l'utilisation du site Internet du projet www.spartacus.gr a permis d'assurer une bonne communication entre les partenaires (minutes des meetings, rapports, événements, etc.).

Efficacité du mécanisme de dissémination Score 3

- ☛ Les supports de dissémination sont variés. Ils s'adressent principalement au grand public (brochures, reportage TV, site Internet, DVD), mais peu aux professionnels du secteur.
- ☛ La dissémination est incomplète (en particulier en Espagne et au Danemark) : des séminaires de présentation des résultats auprès d'organisations professionnelles nationales et européennes et d'associations de consommateurs auraient pu utilement compléter la campagne d'information et de dissémination.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet : Score 3

- ☛ Les deux partenaires prépondérants ont démontré leur capacité à mener à bien la partie technique du projet ainsi que sa coordination.
- ☛ La mobilisation des acteurs locaux, régionaux, nationaux et européens n'a pas été une priorité, car le leader était focalisé sur la fabrication du prototype et sur les tests de celui-ci ; toute autre activité a été marginalisée de même que les partenaires qui devaient y prendre part.

Durabilité des actions innovatrices Score 2

- ☛ Le projet parvient à un résultat technique concret, un système de tagage robotisé des poissons, transposable dans les unités de production aquacoles du bassin méditerranéen pour certaines espèces.
- ☛ Toutefois, sa faisabilité économique est mal démontrée, l'instrument se limite à l'aquaculture. La durabilité effective de l'impact du projet dépend de la capacité des deux partenaires grecs à commercialiser cet outil auprès des fermes aquacoles. Il serait utile d'avoir une étude comparative du système mis au point par rapport à d'autres systèmes de marquage existant déjà sur le marché, en particulier pour l'aquaculture.

Conclusion

- **Caractère transnational** : faible implication du partenaire danois, et plus encore du partenaire espagnol.
- **Mise en réseau** : la mise en réseau entre les partenaires, et entre les partenaires et les acteurs de l'aquaculture et de la pêche est faible.
- **Echanges de bonnes pratiques** : il n'y a pas eu d'échanges de bonnes pratiques entre les partenaires

PROJET “LEGA PESCA”

- Socio economic diversification of small scale fishery in MPAs : spreading the fishing tourism and other experiences”
n° 02/C 132/11/38

Brève description du projet :

Le projet a pour objectif l'échange d'expériences en matière d'efforts de diversification socio-économique des entreprises de pêche des pays méditerranéens dans les zones marines protégées (ou en voie de l'être), entre les organismes partenaires représentent des associations ou fédérations de pêcheurs et entreprises de pêche.

Thème 1 « Efforts de diversification socioéconomique des zones dépendantes de la pêche ».

Activités prévues initialement :

- Une étude préliminaire permettant la préparation d'une documentation relative à la pêche de tourisme dans les zones marines protégées, dans les trois pays partenaires du projet, en soulignant les opportunités de pêche touristique.
- Un atelier (échange d'expérience) organisé par Lega Pesca en Italie en collaboration avec les municipalités des zones marines protégées (MPA – marine protected areas) et la participation des entreprises de pêche, pêche de tourisme et organismes gestionnaires des MPA
- Une publication comme résultat du workshop, sous forme de brochure à diffuser largement : les meilleures expériences et un guide (activités et services touristiques à l'initiative des pêcheurs), deux sortes de brochures traduites dans les langues des participants sont prévues, une destinée aux entreprises du secteur de la pêche, une autre destinée aux administrations en charge des MPA (régions et autorités locales), autorités nationales et européennes.

Partenaires :

	Nom	Etat membre	Statut
Leader	Lega Pesca	IT	Organisation professionnelle
Partenaire 2	Association espagnole des entreprises maritimes et des pêcheurs (EMPA)	E	Organisation professionnelle
Partenaire 3	Confédération des pêcheurs grecs	GR	Organisation professionnelle
Partenaire 4	Federation nationale des Voyages et du Tourisme - FEDERTURISMO	IT	Fédération industrielle

Durée :

14 mois, du 01/01/2003 au 29/02/2004

Budget contractuel :

180 000 € au total, dont un cofinancement UE de 135 000 € (75%) €

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Proposition initiale – 18 septembre 2002
2. Contrat entre la Commission et le coordinateur (07/01/2003) , ainsi que l'avenant n°1 (15/04/2003)
3. Rapport intermédiaire (période du 01/01/2003 au 23/12/2003) du 23/12/2003 et l'Assessment form (23 mars 2004)
4. Rapport final selon modèle (29/07/2004)
5. Echanges de correspondance entre la Commission et le leader

Evaluation :

But et efficacité du projet :

Score 2

☛ Les objectifs ne sont pas tous atteints : il n'y a pas de véritable étude sur les potentiels de développement de ce secteur économique, les interlocuteurs institutionnels sont trop localisés ; il n'y a pas eu diffusion des actes du colloque (rien n'indique à qui et comment ils ont été diffusés) ; le rapport final parle d'une vidéo (pourquoi faire ? à qui le montrer, combien de copie diffusées, etc. ?) ; très faible participation des entreprises de pêche ou pêcheurs (sauf ceux qui ont conduit le bateau lors de l'excursion).

☛ La proposition initiale signale que l'Italie fait figure de pilote en matière de tourisme lié à la pêche, reconnue par la CE. Pourtant la Lega Pesca n'a pas su présenter l'intérêt des expériences italiennes. Le projet est resté un projet « local » il n'a pas tenté de produire des enseignements et des lignes directrices avec un affichage clair.

☛ Trop de participants au workshop sont italiens, les interventions des espagnols et des grecs sont réduites à une présentation générale. Pas d'études de cas, pas d'intervention d'hommes de terrain (entrepreneurs).

Effizienz (incluant une analyse des coûts) du projet :

Score 1

☛ En 14 mois, comme seuls résultats concrets restent les 350 exemplaires des actes du colloque (trilingue) dont on ne sait s'ils ont été diffusés, et un DVD (du colloque ?) qui n'a pas été diffusé. Le guide annoncé n'est pas réalisé.

☛ Le cadre de travail n'a probablement pas été assez strictement délimité entre les différents partenaires : absence de *work planning*, listes de tâches, répartition des tâches entre eux, etc. Les résultats révèlent l'absence d'une vision claire de ce que l'on veut et de la manière de le mettre en œuvre.

Qualité du système de suivi

Score 1

☛ Les indications sur le système de suivi sont très limitées. Il semble que les études préliminaires aient été laissées à l'initiative de chacun des partenaires, le workshop était entièrement organisé par le leader. Pas de distribution des tâches pour la dissémination.

☛ Le reporting est de qualité médiocre.

Efficacité du mécanisme de dissémination

Score 1

☛ Les outils de dissémination sont les actes du colloque (350 exemplaires) et le DVD.

☛ Le niveau de dissémination est faible, limitée à l'Italie, et peu centré sur les entrepreneurs de pêche eux-mêmes.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :

Score 1

☛ Les partenaires ont en principe la capacité au niveau régional et national de mobiliser les acteurs car ce sont des organisations rassemblant les professionnels du secteur ; mais un travail d'information et d'état de l'art avec les membres de ces associations n'a pas été réalisé.

Durabilité des actions innovatrices

Score 1

☛ Les impacts du projet ne sont pas durables, ils manquent d'effets concrets pertinents.

☛ L'organisation du consortium explique en grande partie cette conclusion.

Conclusion :

➤ **Caractère transnational :** Les trois partenaires ont coexisté plus qu'ils n'ont échangé, car il n'y avait pas de thèmes de travail bien identifiés. Le workshop réunit des participants issus des trois Etats membres, plus des participants portugais, mais les participants italiens sont très majoritaires.

Toutefois, les actes du colloque font l'objet d'une version trilingue.

- **Mise en réseau :** Le projet n'a pas été mis à profit pour créer un réseau durable entre les partenaires et les acteurs concernés
- **Echanges de bonnes pratiques :** Les présentations faites lors du workshop sont des présentations générales ne permettant pas d'identifier de bonnes pratiques ; l'absence d'entrepreneurs de pêche limite également cet échange.

1.2. Les actions innovatrices financées par l'IFOP dans le cadre des programmes opérationnels

PROGRAMME OPERATIONNEL - ESPAGNE

Projet "Accion Piloto de Pesca Experimental" 46/11/FLO/0069

Brève description du projet :

Action pilote de pêche expérimentale dans les eaux de l'Océan Indien destinée à évaluer et vérifier le potentiel de pêche dans cette zone, comme zone de pêche alternative pour la flotte de l'Atlantique sud (huit espèces de poissons des profondeurs (de 400 à 1500 m) sont concernées, et les techniques de pêche).

Ce projet ne correspond pas réellement à l'un des thèmes de l'appel à propositions 2002, on peut considérer cependant qu'il se rattache au Thème 3 « Amélioration de l'image du secteur de la pêche et de l'aquaculture – dans sa partie **conservation et gestion des stocks de poisson**»

Activités prévues initialement :

Deux campagnes de pêche réalisées par deux navires afin de couvrir l'ensemble d'une année, vérifier les variations annuelles : 1^{ère} campagne de septembre 2001 à mars 2002, 2^{ème} campagne de mai 2002 à octobre 2002

Deux bateaux participent à l'opération, avec des observateurs scientifiques à bord chargés des mesures et des analyses.

Partenaires :

	Nom	Etat Membre	Statut
1	ARMADORA JOSE PEREIRA Bateau : Puente Ladeira	E	Privé
2	MARFRIO PESCA Bateau : Cotobad	E	privé
3	Instituto Español de Oceanografía	E	

Durée

Septembre 2001 à octobre 2002

Budget contractuel:

Budget 1 196 802,63 € (budget initial présenté le 30/10/2001 et approuvé le 29/04/2002), dont co-financement EU : 897 601,97 €

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

7. Relation sur l'exécution du projet (descriptif de son contenu) : proposition du 2 juillet 2001 présentée par les armateurs
8. Mémoire scientifique-technique réalisé par l'Institut Espagnol d'Océanographie : 8 août 2001
9. Rapport de campagne présenté par l'Armateur Pereira : janvier 2002
10. Rapport final de l'Institut Espagnol Océanographique : février 2003

Evaluation :

But et efficacité du projet :	Score 4
--------------------------------------	----------------

☛ L'action de pêche expérimentale porte sur huit espèces différentes, sur des techniques de pêche (pêche plus sélective), dans une zone de pêche au sud de Madagascar, et sur la capacité à trouver des zones de pêche de remplacement. Il s'agit globalement d'examiner l'importance du stock, d'analyser des échantillons et d'évaluer le facteur de « reconversion » (calcul des pertes).

- ☛ La zone de pêche a été explorée par un seul des navires (le Puente Ladeira – Armadora José Pereira), parti le 6 septembre 2001 de Vigo, le bateau est rentré 6 janvier 2002 à Montevideo – fin de la 1^{ère} campagne, le projet s’est arrêté là après 123 jours de campagne alors que 205 étaient prévus (au total sur les deux navires) pour 320 hommes/jours d’observateurs embarqués
- ☛ Il a conclu à l’abandon de la pêche dans cette zone, risquée à cause des fonds accidentés et moins poissonneux qu’espérés ; on peut considérer que sans atteindre son but, le projet a obtenu des résultats qui ont conduit ses acteurs à ne pas s’obstiner (pas de rentabilité économique, faible résultats scientifiques).

Effizienz (incluant une analyse des coûts) du projet :

Score 2

- ☛ Les activités étaient cohérentes par rapport au contenu et aux objectifs du projet. Le bilan coût/bénéfice est moins clair. Car vu les résultats et l’absence de rapport financier disponible il est impossible de les chiffrer.
- ☛ Un seul bateau a effectué une campagne de 123 jours, elle s’est interrompue avant la date prévue, face aux difficultés rencontrées. Le coût initial de la campagne du Puente Ladeira prenait en compte le coût de fonctionnement du bateau et les observateurs scientifiques. Les résultats scientifiques portent sur les observations en mer qui ont eu pour résultat la création d’une base de données sur un échantillon de poissons, portant sur 935 unités de 11 espèces différentes. C’est un maigre résultat pour une exploitation scientifique.

Qualité du système de suivi

Score 2

- ☛ Les rapports ont été faits, pour l’armateur en janvier 2002, pour l’IEO en février 2002. Il manque un rapport financier final.

Efficacité du mécanisme de dissémination

Score 1

- ☛ La dissémination était prévue au moyen de séminaires scientifiques, qui n’ont pas eu lieu (aucune mention, à cause de la faiblesse des résultats).

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :

Score 3

- ☛ La capacité opérationnelle des organisations en charge du projet était bonne a priori ; et ce d’autant qu’elle faisait suite à une campagne menée en 2000 par MARFRIO (avec le Cotobad) sur 205 jours (mai-novembre) avec un total de capture de 671 tonnes dont 273 tonnes de l’espèce *Hoplostethus atlanticus*, dans la zone de la dorsale Sud Ouest de l’Océan Indien.

Durabilité des actions innovatrices

Score 4

- ☛ Action terminée, sans suite.

Conclusion : les critères ne sont pas directement applicables

- **Caractère transnational :** les difficultés rencontrées et l’abandon de la zone concernée comme zone de pêche alternative, pourraient faire l’objet d’une information auprès des armateurs
- **Mise en réseau :** Armateurs et scientifiques ont travaillé sur le projet
- **Echanges de bonnes pratiques :** aucune

PROGRAMME OPERATIONNEL - IRLANDE

Projet Collecte de données scientifiques et techniques en soutien au programme irlandais de pêche en eau profonde 2001 – Projet N° 01.SM.T1.19

Brève description du projet :

Il s'agit d'une campagne de pêche destinée à recueillir des informations claires et précises sur les aspects techniques de la pêche en eau profonde, d'effectuer des relevés biologiques, dans les eaux de l'Atlantique Nord-Est et sur les espèces non soumises à quotas (en dessous de 600m), en réponse aux besoins de l'industrie et des scientifiques.

Thème 2 « Valorisation des produits de la pêche » Thème 3 « Amélioration de l'image du secteur de la pêche et de l'aquaculture – action de protection du patrimoine, de l'environnement, de la conservation et de la gestion des stocks de poisson, du territoire, etc. »

Activités prévues initialement :

Collecte de données scientifiques visant à évaluer l'impact de la pêche en eau profonde sur les stocks en Atlantique Nord-Est, durant la campagne de pêche 2001-2002 ; deux bateaux participent à cette campagne (un chalutier pour le poisson blanc ; un long-liner pour les poissons de profondeur au-delà de 600m), les espèces concernées sont : *green halibut (flétan du Groenland)*, *redfish*, *roundnose (grenadier)*, *black scabbard*, *orange roughy (empereur)*, *mora-mora*, *portuguese dogfish*, *blue ling and tusk*.

Collecte de données techniques concernant la pêche elle-même, capacité de treuillage, puissance et forme des filets afin de minimiser les dommages matériels et la consommation en énergie.

Analyse du marché intérieur et du marché à l'export, afin d'évaluer l'opportunité économique d'une telle pêche et de développer de nouveaux produits

Partenaires :

	Nom	Etat Membre	Statut
1	Board Iascaigh Mhara - Irish Sea Fisheries Board (BIM)	IRL	Agence Nationale (industrie)
2	Marine Institute	IRL	Agence Nationale (RTD)

Durée

2001/2002

Budget contractuel:

Budget 811 109 € dont cofinancement EU (75%) : 608 332 €

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Lettre d'approbation du projet du 27 février 2002 et descriptif du projet du 29 juin 2001
2. Programme national irlandais de mesures de soutien en faveur du développement de la pêche maritime
3. Rapport final imprimé sur les activités (sans rapport financier), 2004

Evaluation :

But et efficacité du projet : Score 4

☛ Le projet a atteint ses objectifs de collecte de données dans la zone de recherche visée (de la façade Ouest de l'Irlande, des Iles Shetland, ainsi que la zone sud des Açores). La campagne a mobilisé les bateaux, leurs équipages, et deux techniciens ainsi que 8 observateurs scientifiques pour un total de 474 homme/jours . 432 opérations de pêche ont été effectuées et 31 tonnes de poissons capturées. Au total une flottille de 13 chalutiers et 2 palangriers ont fait partie de la campagne. Un léger bémol quant à l'objectif d'évaluer l'impact de la pêche en eau profonde sur le stock.

Efficiency (incluant une analyse des coûts) du projet : Score 4

- ☛ Les résultats ont permis d'identifier des espèces en eaux profondes par zone de pêche et un taux de prise exploitable commercialement intéressant. L'analyse économique des prises a conduit à conclure à l'exploitation de la pêche en eaux profondes dans le périmètre visé pour des espèces telles que l'empereur. Les débouchés potentiels sont le marché français et espagnol et dans une moindre mesure le marché allemand et italien, avec un bémol toutefois car il y a peu d'unités de transformation en Irlande et de ce fait le poisson est exporté frais et entier, dès lors cela fait dépendre la pêche irlandaise des cours fixés par les professionnels de la transformation.
- ☛ Vue l'importance du projet les moyens financiers étaient réalistes : les ressources financières ont été affectées à la constitution de base de données (capacité technique et limites de la flotte irlandaise en eau profonde), à l'identification des espèces rentables et des adaptations à réaliser sur les bâtiments et les équipements embarqués, à l'identification à moyen terme d'une stratégie destinée au développement des capacités de transformation et de production adaptée à la demande.
- ☛ Les données biologiques de campagne de pêche respectent une présentation qui s'apparente à celles des groupes scientifiques d'évaluation des stocks. On manque toutefois de recul quant à la représentativité des données obtenues et quant à l'efficacité des pratiques de pêche qui sont nouvelles.
- ☛ L'analyse du marché devra être faite, ainsi que celle du type de produits à commercialiser (filets, congelés, etc.)

Qualité du système de suivi Score 4

- ☛ Le projet a permis de réunir des organisations telles que le BIM et le Marine Institute, sans rencontrer de difficultés ; les données scientifiques récoltées ont fait l'objet d'un traitement. Un coordinateur a été recruté. Un groupe d'experts techniques a suivi le travail pour l'acquisition et l'équipement des navires, ainsi que le travail de relevés à bord. Le Marine Institute a développé un matériel de formation et a mis ses laboratoires à disposition. Des réunions de coordination, un workshop ont permis de bien articuler le déroulement des activités.
- ☛ Le rapport final est volumineux et bien documenté (il y manque le reporting financier).

Efficacité du mécanisme de dissémination Score 4

- ☛ Un workshop avec les industriels a été organisé. Des présentations ont été faites au Scientific Council Symposium on Deep Seafisheries, à Cuba, le 12-14 septembre 2001.
- ☛ Le rapport final imprimé peut être diffusé, une version résumée est disponible sur le website de BIM : [http://www.bim.ie/uploads/text_content/docs/Deepwater%20Report%20\(Report%201\).pdf](http://www.bim.ie/uploads/text_content/docs/Deepwater%20Report%20(Report%201).pdf)

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet : Score 5

- ☛ Le projet a fortement mobilisé les partenaires, chacun assumant un rôle spécifique, la division marketing du BIM par exemple pour l'analyse du marché européen, les industriels du secteur y ont également participé. Le Marine Institute a été d'une aide efficace en développant le matériel didactique et en mettant ses laboratoires à disposition. Des réunions de coordination ont été organisées en particulier en ce qui concerne la méthodologie du projet. Les observateurs scientifiques, les techniciens ont également été présents.
- ☛ Dans l'ensemble les TIC ont été efficacement utilisées pour mettre en place un système de communication permanent des données entre les équipes embarquées et les labos à terre. Les données et les fiches de relevés étaient ainsi échangées tous les jours.
- ☛ L'équipe est d'un niveau scientifique élevé et le projet participe au suivi et à la gestion de la pêche des espèces concernées.

Durabilité des actions innovatrices Score 4

- D'importantes bases de données ont été construites qui seront utiles à la communauté scientifique.
- Le projet semble avoir joué un rôle fédérateur au sein de cette sous filière.
- Le projet peut avoir un impact durable sur l'économie de la pêche irlandaise car il aboutit à des préconisations en matière de développement et de transformation des produits de la pêche en eau profonde, et de développement d'une production irlandaise. Il est achevé mais des projets en aval seront probablement élaborés.

Conclusion : ces critères ne sont pas pertinents, toutefois

- **Caractère transnational** : des experts français et écossais ont été associés au projet
- **Mise en réseau** : le réseau des scientifiques, des institutionnels et dans une moindre mesure des industriels irlandais a fonctionné
- **Echanges de bonnes pratiques** : le symposium a été l'occasion d'échanges

PROGRAMME OPERATIONNEL - ALLEMAGNE

Projet “Bau eines Forschungsschiffes” FIAF Ziel 1, Maßnahme 4.6

Brève description du projet :

Il s’agit de la construction et de la mise en service d’un bateau de recherche, destiné à l’exploration des lacs et rivières autour de Berlin (territoire de l’agglomération, sur les Lander de Berlin et de Brandenburg), il devra permettre : l’évaluation des stocks de pêche pour la pêche professionnelle (encore une trentaine de pêcheurs inscrits) ; l’analyse de l’impact environnemental des ports de plaisance, des eaux usées de l’agglomération berlinoise, ainsi que de la pêche récréative (environ 40 000 pêcheurs à la ligne) ; l’analyse de la qualité de l’eau.

Le cahier des charge spécifie que le bateau devra être équipé d’instruments permettant la pêche au chalut ; un dispositif d’écho sonde vertical et horizontal ; un sonar ; des équipements électroniques de recherche ; un laboratoire d’analyse des poissons ; des cabines pour le personnel (6 personnes)

Thème 3 « Amélioration de l’image du secteur de la pêche et de l’aquaculture – action de protection du patrimoine, de l’environnement, de la conservation et de la gestion des stocks de poisson, du territoire, etc. »

Activités prévues initialement :

Construction du bateau et test de conformité.

Partenaires :

	Nom	Etat Membre	Statut
1	Fischereiamt Berlin	D	Public
2	REAN GmbH	D	privé

Durée

2002/2003

Budget contractuel:

Budget attribué 501 106 € dont cofinancement EU : 375 830 €

Documentation utilisée pour l’évaluation ex post:

1. Projet pour la construction du bateau : proposition du 22.11.2001
2. Descriptif des tâches pour la construction d’un nouveau bateau : 2.12.2001
3. Rapport sur les travaux de construction : 2.5.2003
4. Justificatif des dépenses : 17.02.2004
5. Prüfvernek – rapport final destiné au Ministère de l’Economie du Land de Berlin : sans date
6. Rapport de construction du bateau

Evaluation :

But et efficacité du projet : Score 5

☛ Le bateau est appelé à permettre une bonne gestion du stock de poisson d’eau douce sur un territoire de 50 km² autour de Berlin. Il s’agit d’un bateau laboratoire pilote, le secteur de la pêche représente dans la région 1,5 tonnes annuelles commercialisées sur les 5 tonnes prélevées. Le bateau aura en charge la surveillance de l’environnement, la qualité des eaux et la bonne santé du stock ainsi que le suivi des poissons en nombre et en espèces, dans un deuxième temps. Car le projet concerne uniquement la construction du bateau laboratoire qui a été réalisée dans les temps.

Effizienz (incluant une analyse des coûts) du projet : Score 5

☛ Le bateau a été construit et mis en service dans les temps avec un très léger dépassement de budget (3399 €) qui n'a pas eu de conséquence sur la contribution communautaire. C'est donc un projet bien mené et parfaitement efficient.

Qualité du système de suivi	Score 4
------------------------------------	----------------

☛ Les étapes de la construction du bateau ont été suivies par le maître d'ouvrage et ont fait l'objet de visites et de rapports y compris de contrôle financier sur les dépenses ; le chef de projet a effectué une sortie d'essai, et il y a eu un contrôle de conformité technique pour le bateau.

Efficacité du mécanisme de dissémination	Score 2
---	----------------

☛ Il n'y a pas eu d'effort important en matière d'information et de dissémination. Un article dans la presse spécialisée est signalé mais non fourni par le rapport final (journal : *Schild auf dem Schiff*)

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :	Score 5
--	----------------

☛ Aucune difficulté n'est à signaler, tout c'est déroulé conformément à la proposition initiale.

Durabilité des actions innovatrices	Score 4
--	----------------

☛ La construction du bateau est la première étape dans la politique de maintien d'un secteur de la pêche professionnelle sur les eaux des Länder de Berlin et du Brandebourg, dans la mesure où ce maintien est en même temps lié à la gestion de la ressource et à la qualité de l'environnement y compris des ports et de la qualité de vie des riverains. L'étape suivante, doit consister à tester les équipements de laboratoire et d'analyse et à évaluer les premiers résultats

Conclusion : les trois critères ci-dessous sont mal adaptés à ce PO
--

- **Caractère transnational** : aucun mais, intéresse deux Länder, et pourrait être transférable
- **Mise en réseau** : aucune
- **Echanges de bonnes pratiques** : aucune

PROGRAMME OPERATIONNEL - FINLANDE
Projet "N° 4436/3516/00"

Brève description du projet :

Projet de recherche destiné à identifier et évaluer l'accessibilité et l'utilisation d'espèces halieutiques qui ne font pas l'objet d'une exploitation intense

Thème 2 « Valorisation des produits de la pêche » - Thème 3 « Amélioration de l'image du secteur de la pêche et de l'aquaculture – action de protection du patrimoine, de l'environnement, de la conservation et de la gestion des stocks de poisson, du territoire, etc. »

Activités prévues initialement :

Le projet est coordonné par l'Université de Turku, l'Université de Helsinki est associée comme centre de ressources pour la documentation scientifique.

Le projet est prévu en deux phases :

Phase 1: évaluation du matériel brut, collecte de données, techniques de pêche, manutention du poisson et activité préliminaire à caractère scientifique ; elle comprend l'étude des différentes possibilités d'utilisation de techniques, d'emballage, de solutions garantissant la qualité du poisson, etc.

Phase 2 : création d'un groupe d'experts, préparation des process de transformation, tests des recettes, pilote industriel, packaging du produit et tests

Partenaires :

	Nom	Etat Membre	Statut
1	Université de Turku, Centre d'Education pour adultes	FIN	public
2	Université d'Helsinki pour la fourniture de données	FIN	public
3	TE Center Turku (Centre de développement économique et de l'emploi)	FIN	public

Durée

2001- 2002

Phase 1 : 1/01/2001-30/09/2001

Phase 2 : 1/10/2001-30/10/2002

Budget contractuel:

Phase 1 : 166 390 € dont cofinancement EU (50%) : 83 195 €

Phase 2 : 389 390 € dont cofinancement EU : 194 695 €

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Proposition, 19 décembre 2000 (trois documents)
2. Décision du TE Center Turku (Centre de développement économique et de l'emploi), 18 janvier 2001
3. Rapport de la phase 1, par Veikko Karvinen, non daté, néanmoins le plan d'action de la phase 2, en date du 31/08/2001, mentionne la phase 1 comme terminée
4. Documentation projetée pour la phase 2 incluant le calendrier des activités prévues, la révision du budget pour la demande de subvention, et la décision du 4 février 2002
5. Rapport de la phase 2 , communiqué le 25 mai 2005.

Evaluation :

But et efficacité du projet :

Score 4

☛ Le projet correspond aux thèmes 2 et 3 de l'appel à propositions 2002. La phase 1 a été achevée dans les délais et sans difficultés ; elle comprenait l'évaluation de la ressource en terme d'exploitation,

les techniques à utiliser et les époques de pêche, le volume de pêche et les procédés de transformation, plus des études techniques, incluant notamment l'emballage (packaging) des produits transformés.

☛ La phase 2 est en relation avec des activités de RTD pour le développement de produits destinés à la restauration et à la restauration collective. Les différents partenaires ont travaillé au développement de produits nouveaux et ont réalisés des tests gustatifs et promu les résultats.

Une visite a été faite à Oslo Fish Exhibition 3-5 Avril 2001 avec des rencontres avec les entreprises de transformation du poisson.

Effizienz (incluant une analyse des coûts) du projet :

Score 4

☛ La campagne de pêche de la phase 1 ambitionnait la capture de 10 tonnes de poissons (espèces peu pêchées). Sur les 10 tonnes attendues, 8.5 tonnes ont effectivement été pêchées.

La campagne a fait l'objet d'un rapport détaillé étayé par une analyse de la littérature existante sur les espèces concernées, des tests en laboratoires (vérification des niveaux de dioxine, etc.), et des tests en collaboration avec une usine de transformation. Les résultats des tests sont positifs. Le volume de la ressource halieutique est suffisant et permet d'envisager des procédés industriels de transformation. Les rapports sont disponibles (analyse de laboratoires, rapport détaillé sur la campagne de pêche, test en usine, etc.)

☛ Le résultat le plus abouti de la phase 1 est donc, selon les données recueillies au cours de la pêche, l'évaluation de la possibilité d'exploiter des espèces qui aujourd'hui ne le sont pas, de valoriser des produits, et l'analyse des espèces capturées. La visite à Oslo et la rencontre d'entreprises de transformation ont été intéressantes.

☛ La phase 2 a conduit à la mise au point de produits de transformation, de l'étude de leur marché potentiel et de leur « marketing ». Une diffusion des résultats a été organisée.

Qualité du système de suivi

Score 4

☛ Le rapport de la phase 1 est clair et permet de se faire une idée du suivi entre les organisations. La collaboration a été bonne entre tous les intervenants, puisque la phase 1 a atteint tous ses objectifs : campagne de pêche, analyses en laboratoire, recherches documentaires, tests en usine. Le chef de projet a joué un rôle crucial.

☛ Le rapport de la phase 2 est également très structuré. Le système de suivi a été efficace, aucun retard n'a été enregistré, les équipes ont été bien coordonnées jusqu'à la réalisation finale de la campagne de marketing des résultats (le Président de la République de Finlande a *testé* les produits au cours d'une manifestation)

Efficacité du mécanisme de dissémination

Score 3

☛ La dissémination a été importante et bien documentée, les autorités et organisations régionales/locales ont été informées et ont participé au projet. Au niveau international la dissémination est moins évidente car tous les documents sont en finnois – un résumé en anglais serait utile. Le rapport sur le voyage effectué en Norvège contient uniquement du matériel issu du web site et ne dit rien des rencontres d'entreprises.

Jusqu'à sa réalisation finale le projet a fait l'objet d'une efficace dissémination.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet :
--

Score 4

☛ Pas de difficulté, la mobilisation régionale et nationale des différents acteurs a été très importante.

Durabilité des actions innovatrices
--

Score 4

☛ Le projet devrait avoir un impact économique permettant la diversification des produits de la pêche et la mise sur le marché de produits nouveaux (soit dans leur procédés, soit dans leur composition).

Les centres de recherches des Universités concernées et les participants ont acquis un savoir faire et engrangés des données exploitables par ailleurs.

Conclusion :

- **Caractère transnational :** un projet opérationnel a permis des contacts en Norvège et une phase 2 avec un partenaire allemand et un partenaire hollandais (pour les tests industriels)
- **Mise en réseau :** Le partenariat a abouti à une mise en réseau des acteurs de la R&D, de la pêche et les industriels de la transformation
- **Echanges de bonnes pratiques :** L'échange de bonne pratique a été pratiquée avec les norvégiens, via une visite de la foire d'Oslo

PROGRAMME OPERATIONNEL - ITALIE

Projet “Label de Qualité Consorzio Pesca Ancona” – projet N°1/IM/01/MA

Brève description du projet :

Il s’agit d’obtenir un label de qualité pour le Consorzio Pesca Ancona, applicable à toutes les étapes de la pêche depuis la prise jusqu’au débarquement et à la manutention des poissons. Le label serait applicable en particulier au poisson bleu, par un système de contrôle et par l’amélioration de l’équipement des bateaux de pêche. Le projet concerne le secteur de l’Adriatique centrale, et des bateaux rattachés au port d’Ancône ; une autre aspect du projet est la mise aux normes en matière de sécurité et d’hygiène par la formation des acteurs de la filière (hygiène, sécurité, conditions sanitaires), l’amélioration des conditions de stockage et de transport/manutention des produits de la pêche (environnement), l’accès et l’amélioration des conditions d’accès au marché (grande distribution).

Thème 2 « Valorisation des produits de la pêche » - Thème 3 « Amélioration de l’image du secteur de la pêche et de l’aquaculture –conservation et gestion des stocks de poisson» - Thème 4 « Formation professionnelle et continue dans les métiers de la mer »

Activités prévues initialement :

- Contrôle de qualité des équipements embarqués nécessaires à la pêche, y compris contrôle des instruments utilisés à bords (conformité alimentaire) et des équipements à terre
- Formation concernant la sécurité et l’hygiène à bord
- Formation concernant l’hygiène et la sécurité des lieux de débarquement et de stockage
- Amélioration de l’environnement, sauvegarde de la ressource (quota de pêche)
- Amélioration des débouchés commerciaux

Partenaires :

	Nom	Etat Membre	Statut
1	Consorzio Pesca Ancona Soc. Coop.a.r.l.	I	privé
2	Centro Assistenza Ecologica, Ancona, Lab. d’analyses chimiques, physiques et microbiologiques, pour prestations de services <ul style="list-style-type: none"> • Analyses microbiologiques mensuelles d’échantillons • Analyse d’échantillon de glace 		
3	Azienda Unità sanitaria n.7, pour prestations de services <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle d’origine au débarquement à quai • Vérification périodique de la température du poisson débarqué • Contrôle du statut microbiologique du poisson • Cours annuel de formation • Contrôle sur les modalités de commercialisation • Support technique vérifications des structures des embarcations 		
4	Coopesca s.c.a.r.l., pour prestations de services <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des entreprises de pêche : matériel utilisés et instruments entrant dans la définition du label de qualité • Contrôle du processus de qualité de la glace • Contrôle des équipements au débarquement • Contrôle des moyens de transports utilisés au débarquement pour la manutention • Contrôle de la norme de commercialisation • Contrôle des locaux destinés aux produits Labellisés 		

Durée

1 an du 15/01/2001 au 31/12/2001

Budget contractuel:

Budget attribué 123 433.19 € dont cofinancement EU70% : 86 403.24 €

Documentation utilisée pour l'évaluation ex post:

1. Demande de subvention du Consorzio Pesca Ancona signée par la Regione Marche, 24/04/2001
2. Description du projet accompagnant l'attribution de la subvention
3. Rapport final au 31/12/2002
4. Accords avec les prestataires de services : Centro Assistenza Ecologica au 31/01/2001; Azienda Unità sanitaria au 28/12/2000 ; Coopescas s.c.a.r.l. au 01/01/2001
5. Fiches d'analyses réalisées par Centro Assistenza Ecologica : 05/03/2001 ; 21/05/2001; 18/09/2001 ; 11/12/2001

Evaluation :

But et efficacité du projet : Score 4

- ☛ Le projet relève de plusieurs thèmes de l'appel à propositions 2002 qu'il mêle inextricablement. Son objectif principal était l'obtention d'un label de qualité « Consorzio Pesca Ancona » et le contrôle de ce label par des organismes de vérification. L'Université de Camerino, département des Sciences Vétérinaire qui devait faire la vérification de la qualité du produit a été substituée par les autres prestataires de services. L'Azienda Sanitaria n°7 est l'organe de certification.
- ☛ Il semble d'après les chiffres annoncés dans le rapport final, concernant les débouchés commerciaux du produit de la pêche, que le label de qualité ait été acquis (mais le rapport ne livre pas les références qui devraient l'accompagner).

Effizienz (incluant une analyse des coûts) du projet : Score 3.5

- ☛ Si on a un bon aperçu des contrôles qui ont été faits régulièrement (mais pas avec la fréquence annoncée), on ne connaît pas le nombre de bateaux ni de pêcheurs participant à l'action, ni le nombre et la durée des formations annoncées – le rapport mentionne seulement « il y a eu des cours pour la formation du personnel à bord et à terre » ; la campagne d'information prévue n'a pas été faite.
- ☛ Mais le volume de poisson pêché a augmenté d'une année sur l'autre – sans information sur le stock existant ; le volume commercialisé en grande distribution a cru considérablement.

Qualité du système de suivi Score 4

- ☛ Le Consorzio Pesca Ancona n'a pas fourni selon toute apparence de rapport intermédiaire, mais les accords avec les prestataires de services ont été formalisés au début du projet, les documents fournis démontrent la réalité des analyses. On peut regretter l'absence d'information concernant la formation et le fait que l'information reste à faire. Mais de la pêche à la distribution, le label de qualité a été mis sur le marché. On peut regretter le trop grand formalisme du rapport final.

Efficacité du mécanisme de dissémination Score 1

- ☛ pas d'information fournie, la campagne d'information et de marketing du « label » est à faire.

Capacité opérationnelle des organisations en charge du projet : Score 5

- ☛ Chaque partenaire a rempli ses obligations tout au long du projet ; la mobilisation des acteurs a été effective.

Durabilité des actions innovatrices Score 4

☛ L'impact du projet est important sur l'activité économique du Consorzio Pesca Ancona (augmentation très significative du volume des ventes en grande distribution).

Conclusion : les critères ci-dessous ne s'appliquent pas, toutefois

- **Caractère transnational** : l'expérience peut être transférable à d'autres sites de pêche
- **Mise en réseau** : les acteurs locaux d'Ancône ont été mobilisés
- **Echanges de bonnes pratiques** : non